



VILLE DE  
GENÈVE

# RUE DES CORDIERS 8



## CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE  
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE  
NOVEMBRE 2012



CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE À UN DEGRÉ  
EN PROCÉDURE OUVERTE À GENÈVE POUR LA

## **CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DE LOGEMENTS**

RUE DES CORDIERS 8, QUARTIER DES EAUX-VIVES

Rapport du jury, novembre 2012

### **SOMMAIRE**

Introduction	4
Rapport du jury	7
Levée de l'anonymat	16
Projets primés	28
Projets non primés	49





### Attitudes urbaines

Dans une ville comme Genève, faire une réflexion sur le thème du logement social signifie, d'une part, se confronter à un héritage de grande valeur et, d'autre part, s'attaquer à une réalité difficile.

L'intention courageuse de remplacer un immeuble d'habitat social par une construction neuve et contemporaine répondant aux mêmes besoins demande de l'engagement et des stratégies urbaines concrètes.

Le sujet semble à première vue assez banal, la parcelle de 180 m<sup>2</sup> à la rue des Cordiers n'ayant rien d'extraordinaire.

Les quartiers changent, les immeubles disparaissent et se reconstruisent pour s'adapter aux nouveaux besoins.

Ce cycle de renouvellement fait naturellement partie du contexte urbain offrant une dynamique et de nouvelles qualités, mais provoquant également du changement et de l'inquiétude. Il est pourtant capital, pour la vitalité d'une cité, que l'habitat urbain garant de la continuité du tissu soit en même temps capable de s'adapter et de se transformer.

La première question du présent concours est celle du rapport entre la maison et la ville.

Comment le nouvel immeuble s'insère-t-il dans l'îlot et le quartier?

Comment rester dans une certaine continuité avec le contexte donné?

Chaque nouvelle intervention, même petite, transforme également son environnement. C'est dans cette optique-là qu'un modeste petit immeuble de logement peut faire avancer la discussion: qu'entendons-nous par ville? quel est le rôle du logement social dans une ville?

Un projet de logement urbain au centre-ville ne pose pas seulement la question de l'environnement bâti, mais également celle des besoins des futurs habitants. Dans un contexte donné, l'aspect de l'intégration du logement social est donc particulièrement complexe.

Comment, dans un cadre économique contraignant, développer des typologies fonctionnelles avec une expression urbaine et contemporaine offrant un plus par rapport aux opérations spéculatives, alors que le cadre légal impose des contraintes non négligeables, nécessitant une analyse minutieuse du problème.

Heureusement, il appartient justement au métier de l'architecte de chercher et de trouver, dans un délai souvent court, des solutions, si possible, simples et concrètes à des données fort complexes.

Une fois de plus, on peut constater que l'instrument du concours d'architecture est un outil clé permettant d'évaluer la pertinence et la portée d'une intervention. Ce n'est qu'en comparant plusieurs solutions que nous sommes aptes à identifier le potentiel, respectivement les contraintes, d'un problème dans sa totalité. C'est dans ce sens que le jury félicite le maître de l'ouvrage pour son courage.

Les presque 60 projets rendus démontrent clairement l'intérêt de la question posée.

Les remerciements vont en tout premier lieu aux participants, qui se sont confrontés à cet exercice très difficile avec un grand engagement. Tous ces efforts réunis ont permis au jury de cerner le site en général et de discuter à fond cette problématique spécifique.

Au final, il nous reste le plaisir d'avoir pu désigner comme lauréat un projet qui a su répondre à de nombreuses questions épineuses de manière apparemment évidente, mettant subtilement en forme un morceau d'architecture qui s'intègre dans la ville et contribue ainsi à écrire une page de son histoire.

**M. Dominique SALATHE**, architecte BSA, EPFL, SIA, Bâle, président du jury

### **Construire des logements en ville de Genève**

La nécessité de répondre, urgemment, à la crise du logement n'est pas à démontrer. Pour la Ville de Genève, c'est une priorité de législature, une priorité absolue, incontournable.

Restent à trouver les occasions et à créer des conditions, tâches qui deviennent de plus en plus difficiles dans le centre urbain d'une ville dense, où chaque mètre carré de sol est déjà convoité, construit, occupé et sur-occupé.

L'immeuble actuellement situé à l'angle de la rue des Cordiers et de la rue des Vollandes est un immeuble modeste et vétuste. Il abrite six logements de trois pièces sans aucun confort. La question de sa rénovation s'est donc posée et, de manière légitime, la Ville de Genève s'est interrogée sur l'opportunité d'une opération de démolition-reconstruction.

Certes, l'option de détruire une pièce, même modeste, du patrimoine locatif d'une collectivité publique n'est pas anodine, à l'heure où tout porte plutôt à privilégier les actions conservatrices, à préserver la substance, à garder plutôt qu'à jeter. Et ce n'est donc qu'après avoir soigneusement effectué la pesée des intérêts en jeu que la décision a été prise, dans ce cas spécifique, de reconstruire à neuf.

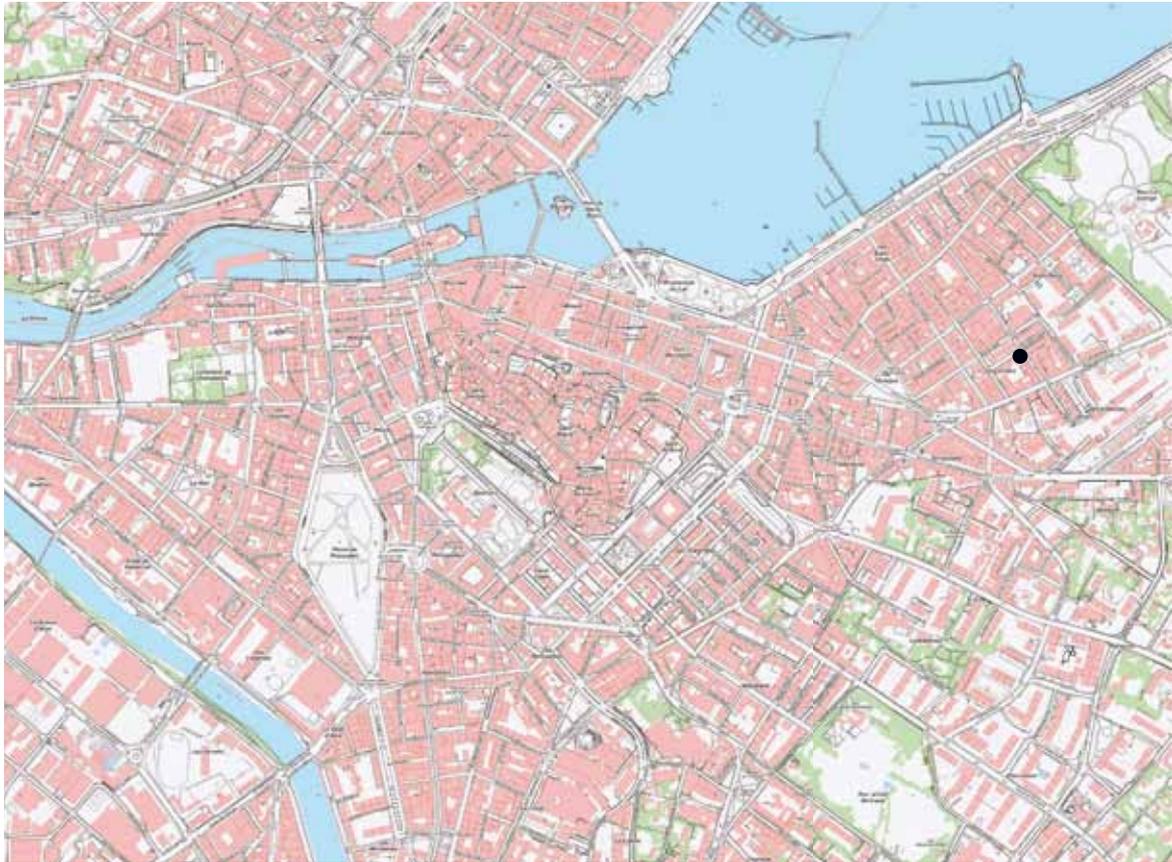
Parce que ces conditions nouvelles devraient permettre de réaliser plus de logements; parce qu'ils devraient pouvoir être conçus de manière plus confortable et mieux adaptée aux besoins des familles d'aujourd'hui; parce qu'une nouvelle construction devrait apporter une plus grande qualité à l'espace urbain de cet angle de vue.

Tels étaient les objectifs qui ont été fixés lors du lancement de ce concours.

Il a suscité un très grand intérêt puisque 59 bureaux d'architectes genevois et internationaux ont fourni une proposition. Parmi tous les projets soumis, dont le niveau de qualité égale largement la quantité de travail fourni, le projet lauréat N° 33, CARDO, désigné à l'unanimité par le jury au premier rang et premier prix, répond et dépasse les attentes. La justesse de la proposition, tant au niveau de son insertion urbaine que par l'attention portée à la configuration des espaces de vie pour les futurs habitants, ne laisse aucun doute sur la capacité de ce projet à répondre aux objectifs fixés.

Merci à tous les concurrents, aux membres du jury et à son président, M. Dominique Salathé, pour la contribution qu'ils ont apportée au débat essentiel qui concerne le logement en ville.

**M<sup>me</sup> Isabelle CHAROLLAIS**, architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement,  
Ville de Genève



Plan de situation



Parcelle n° 619

## 01 / ORGANISATEUR ET MAÎTRE D'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

## 02 / GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture en procédure ouverte, à un degré, tel que défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009) et conforme aux prescriptions cantonales, nationales et internationales en matière de marchés publics.

## 03 / OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

L'objet du concours est la construction d'un immeuble de logements sociaux dans le quartier des Eaux-Vives à Genève. La Ville de Genève souhaite mettre à disposition de personnes et familles ayant des faibles revenus, entre dix et quinze appartements à caractère social.

Le périmètre du concours comprend une seule parcelle d'une surface totale de 180m<sup>2</sup>.

La parcelle étant construite, la démolition du bâtiment existant et de ses annexes ayant été admise, l'accent devra être porté sur des conditions de réalisation simples et économiques.

Le maître de l'ouvrage attend des concurrents qu'ils démontrent la mise en place d'un système qui soit financièrement raisonnable, à travers des solutions typologiques et constructives efficaces et rationnelles présentant à la fois une certaine mixité et une adéquation à la parcelle dans ses rapports avec les espaces publics et la cour.

Les surfaces des appartements devront au minimum correspondre aux surfaces fixées par la LCI et LGL, notamment la surface brute par pièce, les surfaces des espaces individuels et communautaires selon le type d'appartements et les équipements.

Le nombre de pièces doit être établi selon l'usage genevois, la cuisine habitable étant comptée pour une pièce.

Les locaux annexes et techniques (local containers, buanderie, locaux techniques) seront dimensionnés et planifiés selon la LGL. Un local vélos et poussettes devra être prévu au rez-de-chaussée de l'immeuble.

La parcelle est située dans le secteur 2.2 du RPUS (Règlement du plan d'utilisation du sol); les articles relatifs devront être appliqués pour les surfaces du rez-de-chaussée: les surfaces donnant sur des lieux de passage ouverts ou publics doivent être affectées à des activités accessibles au public, en matière de commerce, d'artisanat ou d'équipements sociaux.

Il n'est pas prévu de créer des places de parking pour voitures, ni pour les habitants, ni pour les visiteurs.

Le bâtiment projeté doit répondre aux standards de haute performance énergétique (HPE).

#### 04 / CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Les propositions seront jugées sur la base des critères suivants en adéquation avec les objectifs urbanistiques, sociaux, économiques et environnementaux du maître de l'ouvrage soit:

- économie générale de moyens constructifs et des concepts proposés en regard de l'échelle du projet et du programme d'occupation;
- qualité générale de l'implantation proposée, rapport de la ou des nouvelles constructions avec le contexte bâti;
- qualités architecturales, typologiques et spatiales de la proposition.

L'ordre dans lequel ces critères sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

#### 05 / JURY

Président	<b>M. Dominique SALATHE</b> , architecte BSA, EPFL, SIA, Bâle
Vice-présidente	<b>M<sup>me</sup> Isabelle CHAROLLAIS</b> , architecte, codirectrice du Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève
Membres professionnels	<b>M<sup>me</sup> Sarah NEDIR</b> , architecte EPFL, FAS, Lausanne <b>M. Patrick AEBY</b> , architecte EPFL, SIA, FAS, Genève <b>M. Rolf SEILER</b> , architecte EPFL, SIA, FAS, Genève <b>M. Bernard ZURBUCHEN</b> , architecte EPFL, SIA, FAS, Lausanne
Suppléant	<b>M. Fernando LOPES</b> , architecte EPFL, Genève
Membre non professionnel	<b>M. Jacques DORTHE</b> , ingénieur civil, Bulle
Membres maître d'ouvrage	<b>M<sup>me</sup> Sylvie BIETENHADER</b> , cheffe de service de la gérance immobilière municipale, Ville de Genève <b>M. Philippe MEYLAN</b> , architecte, chef du service des bâtiments, Ville de Genève
Suppléant	<b>M<sup>me</sup> Laurence COCHARD</b> , architecte, adjointe de coordination, service des bâtiments, Ville de Genève

#### 06 / DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury a disposé pour ce concours de projets à un degré d'une somme globale de Fr. 80'000.- HT pour l'attribution d'environ 5 prix et d'éventuelles mentions, dans les limites fixées par l'article 17.3 du règlement SIA 142, édition 2009.

**07 / CALENDRIER DU CONCOURS**

Ouverture des inscriptions	mardi 5 juin 2012
Questions	jusqu'au 27 juin 2012
Réponses du jury sur SIMAP	dès le 13 juillet 2012
Rendu des projets	24 septembre 2012
Rendu des maquettes	1 <sup>er</sup> octobre 2012
Jugement	dès le 10 octobre 2012
Remise des prix et inauguration	12 novembre 2012
Exposition des projets	du 13 novembre au 24 novembre 2012

**08 / LISTE DES PROJETS RENDUS**

L'organisateur a reçu 69 inscriptions. 59 projets ont été remis à l'organisateur.

01 395786	31 17h56
02 CONTINUITÉ	32 MULTIFACES
03 A99F60H53	33 CARDO
04 «FLOSS»	34 DAVERNUDE
05 Belle de jour	35 BLUELAKE 369
06 ESPACE 8	36 COING
07 ATOMIC CAFÉ	37 SUPERBOX
08 PIEDS DANS L'EAU	38 épi sûr
09 ENFILADE	39 ORIGAMI
10 ANGLE DE VUE	40 TRANCHE DE VILLE
11 ANGULUS	41 hatchibombotar
12 POSTSCRIPTUM	42 Sweet Home
13 ESPRIT	43 ANGLES VIFS
14 WAIKIKI	44 petite fleur
15 LINGOT8	45 3FOIS7
16 ÉTRAVE	46 Jour de lessive
17 HOUBA	47 Ballet en eaux vives
18 HILOW	48 «fenêtre»
19 CARREFOUR	49 PAR UNE BELLE NUIT D'ÉTÉ
20 chillida	50 MICROCOSMOS
21 A FLEUR DE PEAU	51 CORLLANDES
22 PONCTUATION	52 BAN-HAU
23 RUBAN	53 pliages
24 PLURIVERS	54 AUCOINSAUGEY
25 LAMOURENFUITE	55 Filou&Tricotine
26 REPLAY	56 minim
27 SEDEVUE	57 blockbuster
28 BROOKLYN BOOGIE	58 HARRY'S
29 MAXIMISE ME	59 LIBELLULES
30 JUGÉFLIK	

## 9 / CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateurs de la Ville de Genève chargés de l'assistance technique.

Ceux-ci constatent que les dossiers rendus sont complets et parvenus à l'organisateur dans les délais prescrits.

## 10 / EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L'expertise des projets s'est référée au programme du concours ainsi qu'aux réponses aux questions des concurrents.

Elle a été conduite du 2 octobre 2012 au 9 octobre 2012, par les spécialistes-conseils du jury, soit:

**M. Alain MATHEZ**, chef de la direction des autorisations de construire DAC, Département de l'urbanisme DU, Etat de Genève

**M. Pierre-Emmanuel JALLUD**, ingénieur thermicien, service de l'énergie, Ville de Genève

**M. Arthur SCHAFFNER**, économiste de la construction, Département des constructions et de l'aménagement, Ville de Genève

## 11 / JUGEMENT

### 11.1 / DÉROULEMENT DU JUGEMENT

Le jury a siégé au complet les 10 et 11 octobre 2012. M<sup>me</sup> Bietenhader, cheffe de service de la gérance immobilière municipale de la Ville de Genève a été excusée lors du premier jour du jugement. La suppléance a été assurée, pour cette journée, par M<sup>me</sup> Laurence Cochard, architecte, adjointe de coordination, service des bâtiments de la Ville de Genève.

### 11.2 / PROJETS ADMIS AU JUGEMENT

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement tous les projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant aucun problème de conformité formelle.

### 11.3 / PRISE DE CONNAISSANCE DES PROJETS

L'ensemble du jury procède à une première prise de connaissance des projets, en présence des organisateurs, qui commentent chacun des projets pour l'ensemble des membres du jury, devant les planches et maquettes.

#### 11.4 / PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

##### Conformité au programme et cahier des charges

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate qu'à l'exception de quelques écarts mineurs sur des éléments de programme, les projets remis répondent dans les grandes lignes au programme et au cahier des charges.

##### Conformité LCI

Le jury constate qu'un certain nombre de projets présentent des points de non-conformité plus ou moins importants en regard des dispositions légales et du règlement LCI. Il décide de remettre la décision d'exclusion éventuelle de certains projets de la répartition des prix, après un nouvel examen de tous les projets qu'il effectuera en présence et avec le soutien de M. Alain Mathez, expert du Département des autorisations de construire du Département de l'urbanisme.

#### 11.5 / PREMIER TOUR DU JUGEMENT

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants:

- économie générale de moyens constructifs et des concepts proposés en regard de l'échelle du projet et du programme d'occupation;
- qualité générale de l'implantation proposée, rapport de la ou des nouvelles constructions avec le contexte bâti;
- qualités architecturales, typologiques et spatiales de la proposition.

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants:

01	395786	31	17h56
02	CONTINUITÉ	35	BLUELAKE 369
03	A99F60H53	37	SUPERBOX
13	ESPRIT	38	épi sûr
14	WAIKIKI	39	ORIGAMI
16	ÉTRAVE	40	TRANCHE DE VILLE
17	HOUBA	42	Sweet Home
19	CARREFOUR	43	ANGLES VIFS
21	A FLEUR DE PEAU	45	3FOIS7
22	PONCTUATION	49	PAR UNE BELLE NUIT D'ÉTÉ
23	RUBAN	50	MICROCOSMOS
25	LAMOURENFUITE	52	BAN-HAU
27	SEDEVUE	56	minim
29	MAXIMISE ME	58	HARRY'S
30	JUGÉFLIK		

### 11.6 / CONFORMITÉ LCI, PROJETS À EXCLURE DE LA RÉPARTITION DES PRIX

S'appuyant sur l'expertise et les commentaires de M. Mathez, l'ensemble du jury procède à un examen de tous les projets admis au jugement, sous l'angle de la conformité avec les règlements de construction et la LCI.

Le périmètre du concours se situe en zone 2. Dans ce contexte, sont applicables les normes de la loi sur les constructions et installations diverses (LCI) et son règlement d'application.

M. Mathez explique que son expertise s'est portée sur le respect des gabarits des bâtiments, sur les questions liées au respect des dispositions liées aux vues droites et sur les aspects de conformité en regard des alignements et des limites de propriété. Il relève que certains projets présentent des problèmes de non-conformité LCI, plus ou moins importants, en regard de ces différents aspects légaux. Il relève également que l'interprétation de la LCI s'avère parfois délicate et souligne que certains écarts peuvent faire l'objet de dérogations ou de mesures correctives. Il précise enfin que les écarts par rapport aux questions de limites parcellaires et d'alignements peuvent faire l'objet de servitudes d'empiètement que la Ville de Genève peut accorder.

Le jury prend note des explications fournies par M. Mathez et l'en remercie. A la lumière de ces éléments, le jury décide, à l'unanimité, d'exclure de la répartition des prix les projets suivants, présentant des écarts importants en regard de la LCI (jours et vues droites ou gabarits):

01	395786	38	épi sûr
03	A99F60H53	40	TRANCHE DE VILLE
07	ATOMIC CAFÉ	43	ANGLES VIFS
08	PIEDS DANS L'EAU	44	petite fleur
11	ANGULUS	45	3FOIS7
15	LINGOT8	46	Jour de lessive
17	HOUBA	47	Ballet en eaux vives
21	A FLEUR DE PEAU	50	MICROCOSMOS
27	SEDEVUE	53	pliages
34	DAVERNUDE	56	minim
35	BLUELAKE 369	57	blockbuster
36	COING	58	HARRY'S

Ces projets sont toutefois conservés pour la suite du jugement, dans la perspective de l'attribution d'une éventuelle mention.

### 11.7 / DEUXIÈME TOUR DU JUGEMENT

Le jury procède à une analyse plus détaillée de tous les projets conservés, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement.

A l'issue de ce second tour d'examen des projets, et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants:

04 « FLOSS »	36 COING
06 ESPACE 8	44 petite fleur
08 PIEDS DANS L'EAU	46 Jour de lessive
09 ENFILADE	47 Ballet en eaux vives
10 ANGLE DE VUE	48 « fenêtre »
11 ANGULUS	51 CORLLANDES
12 POSTSCRIPTUM	53 pliages
15 LINGOT8	54 AUCOINSAUGEY
18 HILow	55 Filou&Tricotine
24 PLURIVERS	57 blockbuster
26 REPLAY	59 LIBELLULES
32 MULTIFACES	

#### 11.8 / TOUR DE RATTRAPAGE

Avant de procéder au troisième tour, le jury effectue un tour de rattrapage, en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets admis au jugement. Ce travail permet le repêchage du projet suivant qui est réintégré pour la suite du jugement.

04 « FLOSS »

#### 11.9 / TROISIÈME TOUR DE JUGEMENT

Avant de procéder au classement final et à l'attribution des prix et mentions, le jury procède devant tous les projets conservés, à un dernier tour en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement. A l'issue de ce troisième tour d'examen, le jury décide d'écarter les projets suivants:

04 « FLOSS »  
05 Belle de jour  
41 hatchibombotar

#### 11.10 / RÉSULTATS DU JUGEMENT ET ATTRIBUTION DES PRIX ET MENTIONS

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix et mentions suivants en conformité avec le point 1.08 du programme du concours.

1 <sup>er</sup> rang – 1 <sup>er</sup> prix	n° 33 CARDO	Fr. 30'000.– HT
2 <sup>e</sup> rang – mention	n° 34 DAVERNUDE	Fr. 20'000.– HT
3 <sup>e</sup> rang – mention	n° 07 ATOMIC CAFÉ	Fr. 12'000.– HT
4 <sup>e</sup> rang – 2 <sup>e</sup> prix	n° 20 chillida	Fr. 10'000.– HT
5 <sup>e</sup> rang – 3 <sup>e</sup> prix	n° 28 BROOKLYN BOOGIE	Fr. 8'000.– HT

## 12 / RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents de leur travail et souligne la qualité et la diversité des propositions rendues, qui lui ont permis de bien comprendre les enjeux de ce concours et de débattre de manière fructueuse sur les différentes caractéristiques des projets.

Le concours donne l'occasion de se pencher sur une problématique importante: construire du logement social au cœur de la ville. Le jury, conscient de cette difficulté, est parvenu à la conviction que la prise en compte des besoins des habitants et des futurs locataires est une thématique essentielle de ce concours.

Fort de ce constat, le jury est convaincu que le projet n° 33, CARDO, désigné à l'unanimité au premier rang, premier prix, possède une grande élégance et une maîtrise qui lui permettront de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage.

A l'unanimité, le jury recommande donc au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet au bureau auteur du projet CARDO.

Pour le développement du projet, le jury formule les recommandations suivantes, considérant que le projet est déjà très abouti sur de nombreux aspects; le développement du projet devra se faire en conservant à l'ouvrage ses qualités essentielles, à savoir:

- les qualités spatiales et typologiques;
- la finesse de la résolution matérielle du projet et de son insertion urbaine;
- l'attention portée aux usagers, en particulier les extensions des logements (buanderie, cage d'escaliers etc...).

Quelques points de détails devront être vérifiés, notamment:

- vérifier l'escalier;
- prévoir des vitrages fixes et translucides pour les locaux situés côté cour du bâtiment.

## 13 / APPROBATION DU JURY

Président

**M. Dominique SALATHE**

Vice-présidente

**M<sup>me</sup> Isabelle CHAROLLAIS**

Membres professionnels

**M<sup>me</sup> Sarah NEDIR****M. Patrick AEBY****M. Rolf SEILER****M. Bernard ZURBUCHEN**

Membre professionnel suppléant

**M. Fernando LOPES**

Membre non professionnel

**M. Jacques DORTHE**

Membres maître d'ouvrage

**M<sup>me</sup> Sylvie BIETENHADER DEFERNE****M. Philippe MEYLAN**

Membre maître d'ouvrage suppléant

**M<sup>me</sup> Laurence COCHARD**

## 14 / LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix et mentions, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrents et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

## PROJETS PRIMÉS

par ordre de prix

- 1<sup>er</sup> rang | 1<sup>er</sup> prix**      Projet n° 33  
**CARDO**  
 Bureau d'architecte  
**JEAN-PAUL JACCAUD ARCHITECTES SA**  
 11, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse  
 Collaborateurs  
 Jean-Paul Jaccaud | Lionel Spicher | Hildur Yr Ottosdottir | Anna Salvioni | Diogo Fonseca Lopes  
 Stephan Gratzler | Henriette Ritschel | Luke Lagier
- 2<sup>e</sup> rang | mention**      Projet n° 34  
**DAVERNUDE**  
 Bureau d'architecte  
**AGARICI | BURRUS | NUSSBAUMER**  
 5, rue du Simplon | 1207 Genève | Suisse  
 Collaborateurs  
 Matei Agarici | Alexis Burrus | Raphaël Nussbaumer | Damien Romanens
- 3<sup>e</sup> rang – mention**      Projet n° 07  
**ATOMIC CAFE**  
 Bureau d'architecte  
**Nicola BRAGHIERI ARCHITECTE**  
 13, via Mantova | 20135 Milan | Italie  
 Collaborateurs  
 Alessandra Naitana | Alessandra Spada | Andrea Palmieri | Giovanni Lazzati
- 4<sup>e</sup> rang – 2<sup>e</sup> prix**      Projet n° 20  
**Chillida**  
 Bureau d'architecte  
**ar-ter, atelier d'architecture-territoire**  
 8, boulevard des Promenades | 1227 Carouge | Suisse  
 Collaborateurs  
 Laurent de Wurstemberger | Jacques Menoud | Marcellin Barthassat | Thierry Buache  
 Florim Asani | David Andrey

5<sup>e</sup> rang – 3<sup>e</sup> prix

Projet n° 28

**BROOKLYN BOOGIE**

Bureau d'architecte

**Widmann architectes**

12, rue de l'Athénée | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Nuno Costa | Thomas Bolliger | Kristina Sylla | Marc Widmann

**PROJETS NON PRIMÉS**

par ordre d'arrivée

Projet n° 01

**395786**

Bureau d'architecte

**Sandra Olivotti Wulzer**

69, via M. Cesarotti | 35123 Padoue | Italie

Projet n° 02

**CONTINUITÉ**

Bureau d'architecte

**Alberto Calderoni architecte et Luciano Migliaccio ingénieur**

280, via Francesco Cilea | 80127 Naples | Italie

Projet n° 03

**A99F60H53**

Bureau d'architecte

**HOSSEIN MAHOUTIPOUR architecte**

66, via Giuseppe Valmarana | 00139 Rome | Italie

Projet n° 04

**« FLOSS »**

Bureau d'architecte

**Jorge Muñoz**

17, calle Bascones 2c | 28029 Madrid | Espagne

Collaborateur

Marina Cisneros

Projet n° 05

**Belle de jour**

Bureau d'architecte

**FRPO Rodriguez & Oriol Arquitectos SLP**

65, Cea Bermudez 8D | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodríguez | Pastora Cotero | Ines Olvarrieta

Projet n° 06

**ESPACE 8**

Bureau d'architecte

**Atelier d'architecture et d'aménagement Jean-Jacques Oberson**

2, rue Saint-Laurent | 1207 Genève | Suisse

Collaborateur

Laura Vellella

Projet n° 08

**PIEDS DANS L'EAU**

Bureau d'architecte

**José-Luis PACHECO architecte**

72, boulevard de Saint-Georges | 1205 Genève | Suisse

Projet n° 09

**ENFILADE**

Bureau d'architecte

**COMBAS Sàrl**

5, rue Beyle Stendhal | 38000 Grenoble | France

Collaborateurs

Mathieu Grenier | Sophie Delage | Pierre Le Quer

Projet n° 10

**ANGLE DE VUE**

Bureau d'architecte

**Fabio Cummaudo + Sandro Munari architectes**

37, rue Boursault | 75017 Paris | France

Projet n° 11

**ANGULUS**

Bureau d'architecte

**envar sàrl**

20A, route de l'Etraz | 1260 Nyon | Suisse

Collaborateurs

Laurent Bertschi | David Prudente | Ariel Curtelin | Michel Bonvin

Projet n° 12

**POSTSCRIPTUM**

Bureau d'architecte

**SCAPE SPA**

72, via Ignazio Pettinengo | 00159 Rome | Italie

Collaborateurs

Giacinto De Santis | Andrea Rosicarelli | Justyna Morawska | Daniel Disegni

Projet n° 13

**ESPRIT**

Bureau d'architecte

**ARRIOLA & FIOL, arquitectes**

289, Mallorca | 08037 Barcelone | Espagne

Collaborateurs

Carmen Fiol-Costa | Andreu Arriola-Madorell | Lina Monaco | Sylvia Sykrova

Gabriele Betti | Eric Angelats

Projet n° 14

**WAIKIKI**

Bureau d'architecte

**darius golchan atelier d'architecture et d'urbanisme**

114, rue de Lyon | CP 310 | 1211 Genève 13 | Suisse

Collaborateurs

Darius Golchan | Verena Ruhm | Rut Diaz | Alvaro Escudero | Frédéric Pittala

Projet n° 15

**LINGOT8**

Bureau d'architecte

**STUDIO RARO**

**ROBERTA DI FILIPPO ROBERTO SALVISCHIANI architetti associati**

34, via San Martino | 38122 Trento | Italie

Projet n° 16

**ÉTRAIVE**

Bureau d'architecte

**A-ARCHITECTES Sàrl**

43, avenue de Châtelaine | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Barbara Tirone | François Joss | Anthony Joss | Emmanuelle Pastre

Giuseppe Migliore | Luís Marques

Projet n° 17

**HOUBA**

Bureau d'architecte

**frundgallina sa architectes**

3, rue du Plan | 2000 Neuchâtel | Suisse

Collaborateurs

Jean-Claude Frund | Antonio Gallina

Projet n° 18

**HiLow**

Bureau d'architecte

**Luca Emanuelli**

10, via Fontanelli | 42121 Reggio Emilia | Italie

Collaborateurs

Luisa Cerlini | Carlo Ruyblas Lesi | Gianni Lobosco | Filippo Pesavento | Barbara Stefani

Projet n° 19

**CARREFOUR**

Bureau d'architecte

**ATELIER SOMOS ARQUITECTOS**

61, calle Fernando el Católico, local 18 | 28015 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Luis Burriel Bielza | Pablo Fernandez Lewicki | José Antonio Tallón Iglesias

Projet n° 21

**A FLEUR DE PEAU**

Bureau d'architecte

**CUT ARCHITECTURES**

10, passage du Chantier | 75012 Paris | France

Collaborateurs

Benjamin Clarens | Yann Martin

Projet n° 22

**PONCTUATION**

Bureau d'architecte

**Atelier PRANLAS-DESCOURS**

6, rue du Parc Royal | 75003 Paris | France

Projet n° 23

**RUBAN**

Bureau d'architecte

**idea – Intérieur Design Ephémère Architecture**

3, rue Seyvert | 94120 Fontenay-sous-bois | France

Collaborateurs

Thomas Huchet | Laila Nady

Projet n° 24

**PLURIVERS**

Bureau d'architecte

**DND Sàrl d'architecture & Garcia Floquet Arquitectos**

72, rue Amelot | 75011 Paris | France &

43, avenida Barón de Cárcer | 46001 Valence | Espagne

Collaborateurs

Benjamin Drossart | Frédéric Floquet

Projet n° 25

**LAMOURENFUITE**

Bureau d'architecte

**ALDO PERESSA Architetto**

37 | 4 via Sarpi | 35123 Padoue | Italie

Projet n° 26

**REPLAY**

Bureau d'architecte

**KUNZ-DUAL Workshop architectes associés**

17bis, avenue Vibert | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Ayhan Karayigit | Olivier Zuber | François Kunz | Beatriz Ligeró

Alexandrine Baud | Julien Rinaldi

Projet n° 27

**SEDEVUE**

Bureau d'architecte

**Angelo Mastromarini Architetto**

44, via Paolo Sacchi | 10128 Turin | Italie

Collaborateurs

Ilija Dayuma Roman Jauch

Projet n° 29

**MAXIMISE ME**

Bureau d'architecte

**Christian von Düring architecte**

19, avenue de la Jonction | CP 8 | 1205 Genève | Suisse

Projet n° 30

**JUGÉFLIK**

Bureau d'architecte

**François BAUD & Thomas FRÜH atelier d'architecture**

15, rue des Voisins | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Luca Falcione | Maude Friat

Projet n° 31

**17h56**

Bureau d'architecte

**EMA éric maria architectes associés SA**

21bis, rue de la Navigation | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Nikola Radovanovic | Henrique Santos | Natalia del Cerro

Projet n° 32

**MULTIFACES**

Bureau d'architecte

**TSCHUMI-HEURTEUX ARCHITECTES ASSOCIES SA**

6, rue Jean Pelletier | CP 157 | 1225 Chêne-Bourg | Suisse

Collaborateurs

Xavier Fuentes | Didier Rochat | Anthony Rey | François Erni

Projet n° 35

**BLUE LAKE 369**

Bureau d'architecte

**STUDIO MATTIA MARIO DONALISIO**

23, via Mazzini | 12030 Caramagna Piemonte | Italie

Projet n° 36

**COING**

Bureau d'architecte

**architech sa**

12a, route de Meyrin | CP 52 | 1211 Genève 7 | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Jean-Daniel Pasquettaz | Christelle Derieux | Irene Gil Lopez

Vanessa Munoz | Lucie Saint-Martin | Frédéric Grillet

Projet n° 37

**SUPERBOX**

Bureau d'architecte

**Fabio Fossati Architectes & Giovanni Vaccarini Architectes**

6, chemin de la Fontaine | 1224 Chêne-Bougerie | Suisse

Collaborateurs

Francesca Di Giannantonio | Laura Pirro | Alessandra Gabriele

Projet n° 38

**épi sûr**

Bureau d'architecte

**S.A.R.R.A société anonyme de recherche et réalisations architecturales**

37, avenue Eugène-Lance | CP 902 | 1212 Grand-Lancy | Suisse

Collaborateurs

Jean-Jacques Tschumi | Marc Thibaut | Nicole Amiguet

Charpente Concept SA | Thomas Buchi

Chauffage Concept | Jean-Philippe Eretzian

Projet n° 39

**ORIGAMI**

Bureau d'architecte

**PEZ ARQUITECTOS SLP**

8, calle Campomanes bajo A | 28013 Madrid | Espagne

Projet n° 40

**TRANCHE DE VILLE**

Bureau d'architecte

**Albert Reynard**

43, avenue de Châtelaine | 1203 Genève | Suisse

Projet n° 41

**hatchibombotar**

Bureau d'architecte

**meier + associés architectes sa**

38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Philippe Meier | Ariane Poncet | Martin Jaques | Ana-Ines Pepermans

Tiago Menino | Yoana Milian Lucas

Ingénieur civil

Ingegneri Pedrazzini Guidotti Sagl | Lugano | Suisse

Ingénieur chauffage-ventilation

SB technique SBt SA | Genève | Suisse

Projet n° 42

**Sweet Home**

Bureau d'architecte

**MENTHA & ROSSET ARCHITECTES SA**

13, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Olivier Favre | Eric de Meo | Stéphane Bussard | Samuel Gremaud

Projet n° 43

**ANGLES VIFS**

Bureau d'architecte

**Frey Architectes**

5, rue de Savoie | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

François Frey | Valentine Chamay-Frey | Damien Carugati | Dario Zimmermann

Projet n° 44

**petite fleur**

Bureau d'architecte

**Enrico Prati & Lorenzo Lotti architectes associés**

38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Enrico Prati | Lorenzo Lotti | Ana Baudic | Ivan Roschi | Nadia Costa

Projet n° 45

**3FOIS7**

Bureau d'architecte

**Thinka Architecture studio sàrl**

1, rue de Bandol | 1213 Onex | Suisse

Collaborateurs

Jérôme Grandchamp | Rolf Haidinger | Laurence Trombert | Pauline Dumoulin | Philippe Vasey

Projet n° 46

**Jour de lessive**

Bureau d'architecte

**DLV architectes & associés SA**

24, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Juan Madrinan | François Dulon | Anne-Marie Larghi | Natascha Gross | Julie Hateau | Igor Pinho

Gonçalo Ruiz | Léonhard Kanapin | Germaine De Bazelaire

Projet n° 47

**Ballet en eaux vives**

Bureau d'architecte

**Alain Wolff architectes**

3, rue du Jura | 1800 Vevey | Suisse

Collaborateurs

Coralie Droz | Joseph Borges Cabral | Rosine Lacaze

Projet n° 48

**«fenêtre»**

Bureau d'architecte

**[GAA] GUENIN ATELIER D'ARCHITECTURES SA**

55, avenue de la Praille | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Olivier Guenin | Liriz Rahiangonmatovo | Sofia Goncalves | Irena Sebova

Architecture MADE | Thomas Kral

Projet n° 49

**PAR UNE BELLE NUIT D'ÉTÉ**

Bureau d'architecte

**Charles Pictet Architecte**

12A, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Charles Pictet | Renaud Pidoux | Ludovic Maurel | Maxime Beljansky | Antoine Berchier

Leila Clivaz | Samy Khela

Projet n° 50

**MICROCOSMOS**

Bureau d'architecte

**Paolo Fromage architetto**

8, c.so Battaglione | 11100 Aoste | Italie

Projet n° 51

**CORLLANDES**

Bureau d'architecte

**Lopreno Architectes**

26ter, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Massimo Lopreno | Pascale Abbe | Ellen Michel | Thomas Vidonne

Projet n° 52

**BAN-HAU**

Bureau d'architecte

**Atelier d'architecture Ehrat**

5, rue des Cordiers | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

R. Ehrat | P. Nakbua | J.-M. Onesta

Projet n° 53

**pliages**

Bureau d'architecte

**Carneiro architectes**

36, avenue Cardinal-Mermillod | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

D. Quattropani Carneiro | A. Carneiro | H. Khalef | B. Santos | R. Goncalves | P. Freitas  
A. Contestabile | O. Andre

Projet n° 54

**AUCOINSAUGEY**

Bureau d'architecte

**VILLAT**

58, avenue de Tivoli | 1007 Lausanne | Suisse

Projet n° 55

**Filou&Tricotine**

Bureau d'architecte

**mvt architectes**

2bis, rue Baylon | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Benjamin Vial | Manuel Barthassat | Fanny Carrupt | Viorel Ionita | Eduard Kuyumcu  
Sébastien Lutzelschwab

Projet n° 56

**minim**

Bureau d'architecte

**angledroit Architectes**

70, rue de Lausanne | 1202 Genève | Suisse

Collaborateurs

Bahram Bani Hachemi | Marc Van Paemel | Nicholas Plan | Klaudia Ostrowska  
Aude Chabert | Roxane Torresan

Projet n° 57

**BLOCKBUSTER**

Bureau d'architecte

**atba, l'atelier, bureau d'architectes SA**

8, rue des Vieux-Grenadiers | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Stéphane Fuchs | José Antonio Garcia Carrera | Michael Hofer | Stéphane Bordage

Florent Lucini | Luca Nespolo | Benoit Seraphin

Projet n° 58

**HARRY'S**

Bureau d'architecte

**Steeve Ray atelier d'architecture**

43, route des Acacias | 1227 Genève | Suisse

Collaborateurs

Florian Félix | Oscar de Giuli

Projet n° 59

**LIBELLULES**

Bureau d'architecte

**aea ARCHITECTES**

15, allée Gluck | BP 2299 | 68069 Mulhouse Cedex | France

Collaborateurs

René-Pierre Ortiz | Richard Lang | Rodrigue Thiemann | Olivier Lingelser

Bruno Mortagne | Céline Clarisse-Kuchard

1<sup>er</sup> rang | 1<sup>er</sup> prix

Projet n° 33

**CARDO**

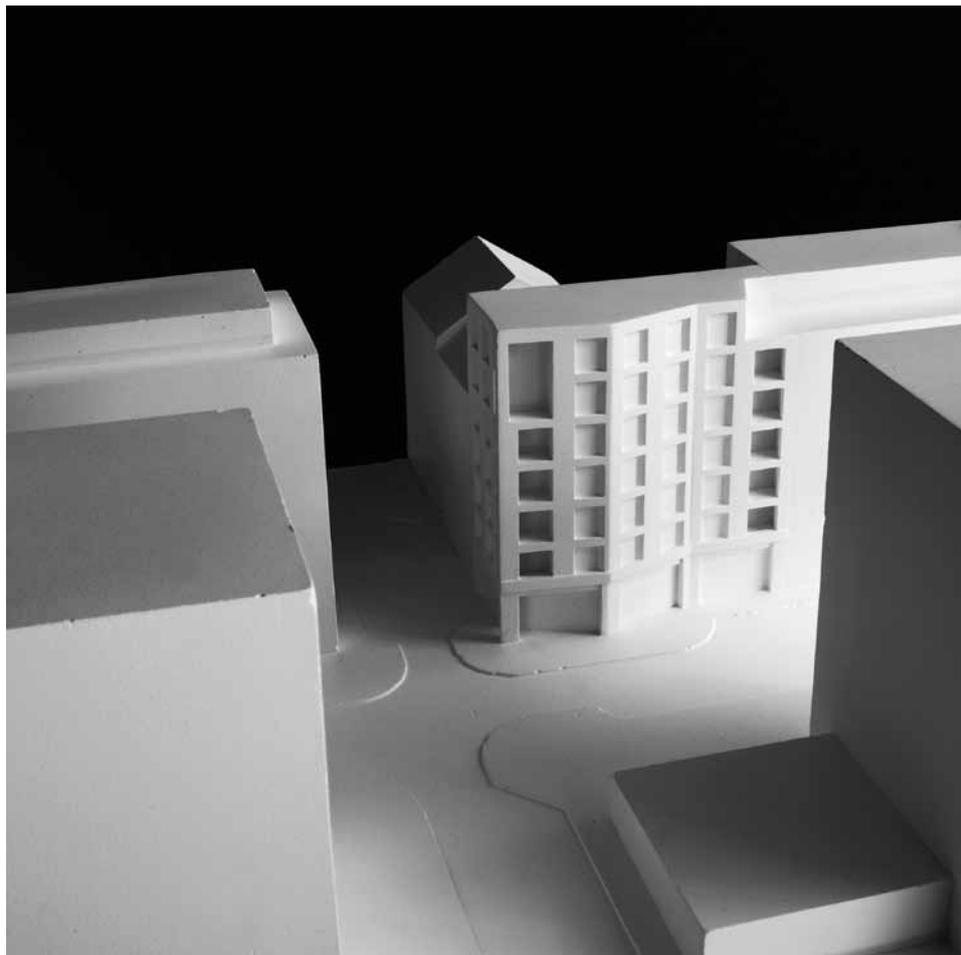
Bureau d'architecte

**JEAN-PAUL JACCAUD ARCHITECTES SA**

11, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Jean-Paul Jaccaud | Lionel Spicher | Hildur Yr Ottosdottir | Anna Salvioni | Diogo Fonseca Lopes  
Stephan Gratzler | Henriette Ritschel | Luke Lagier



Le projet CARDO frappe par la cohérence et la justesse de l'ensemble des choix et décisions qui ont accompagné sa conception.

Son insertion urbaine pertinente et mesurée lui permet de raccorder les gabarits de ses voisins de la rue des Cordiers et de celle des Vollandes, tout en assumant un rôle singulier dans la perspective de la rue des Vollandes, dégagée par l'ensemble des années 60 situé en aval. La qualité de son ancrage dans le site et le quartier tient également à la finesse du traitement de son socle et le soin apporté au dessin de l'angle mettant en valeur l'arcade commerciale.

Le dispositif d'entrée est fonctionnel et généreux que l'on arrive à pied, à vélo ou accompagné d'une poussette. La cage d'escalier, éclairée zénithalement, bénéficie dès le deuxième étage de prises de jours sur cour. Elle s'achève au 6<sup>e</sup> étage en donnant accès à une buanderie collective et à un grand logement d'attique.

Trois plans d'étages distincts proposent des logements variés de 2 à 6 pièces, organisés autour d'espaces continus comprenant: halls, cuisines, salles à manger et séjours. Des loggias articulant les espaces dévolus aux repas et les salons offrent des vues sur la rue des Cordiers et le dégagement vers le lac.

Les chambres sont bien proportionnées et dimensionnées et tirent avantageusement parti des différentes géométries du volume extérieur.

La structure porteuse est simple et rationnelle; les choix constructifs sont cohérents avec la modestie assumée de ce projet.

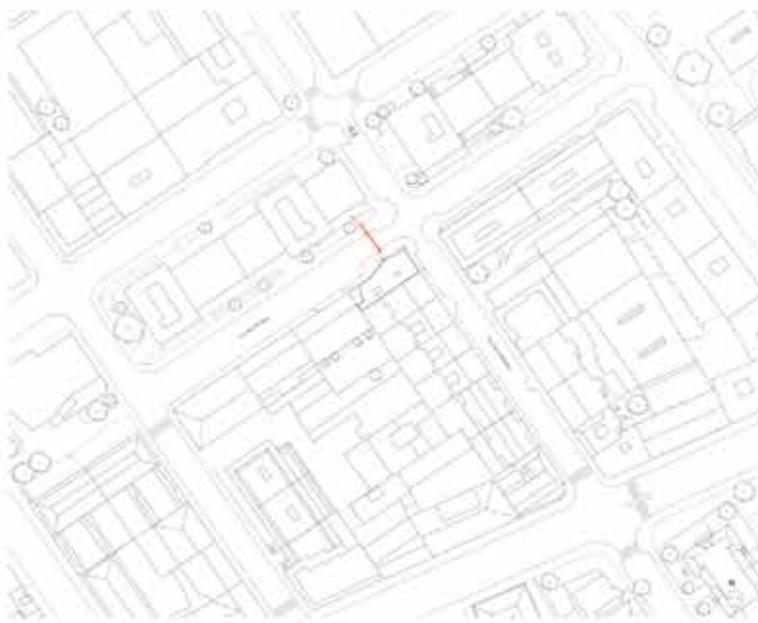
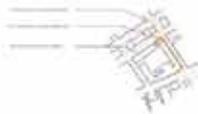
Les porteurs alignés verticalement sont judicieusement utilisés comme barrière acoustique entre appartements et autour des circulations verticales. Les dalles sont légèrement surdimensionnées pour permettre l'intégration de la ventilation contrôlée.

Une attention particulière est apportée au traitement des embrasures de fenêtres permettant de maximiser les apports de lumière naturelle et compenser une orientation nord/ouest relativement défavorable.

Le jury retient de ce projet une grande simplicité et une efficacité de moyens, qui induisent de façon très naturelle une solution pertinente, en parfaite adéquation avec tous les enjeux du programme.

La continuité de l'espace public

Le projet de la rue des Cordiers vise à rétablir la continuité de l'espace public en créant une rue piétonne qui traverse le tissu urbain existant. Cette initiative vise à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser les échanges sociaux et économiques. Le projet est soutenu par les autorités locales et les habitants de la rue.



**PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE**

Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.



| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |
| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |
| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |
| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |
| PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE |



**PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE**

Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.



**PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE**

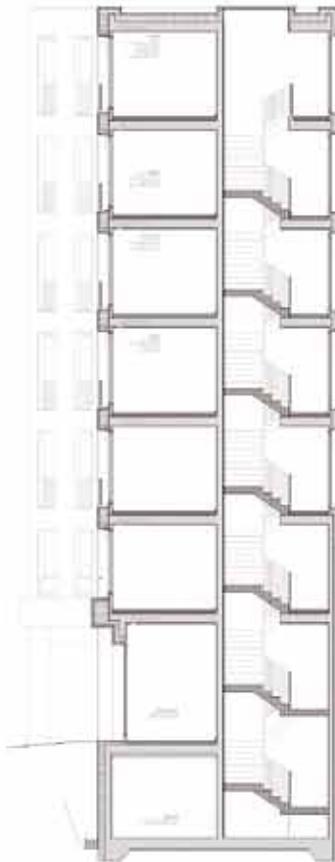
Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

**PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE**

Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.

**PROJET DE MAISON INDIVIDUELLE**

Le projet de maison individuelle est un projet de construction d'une habitation destinée à être utilisée par une seule famille. Ce type de projet est très répandu et permet de répondre à des besoins spécifiques en matière de confort, de sécurité et de qualité de vie. Les architectes doivent donc concevoir des espaces adaptés à ces besoins, tout en respectant les contraintes techniques et réglementaires.



2<sup>e</sup> rang | mention

Projet n° 34

**DAVERNUDE**

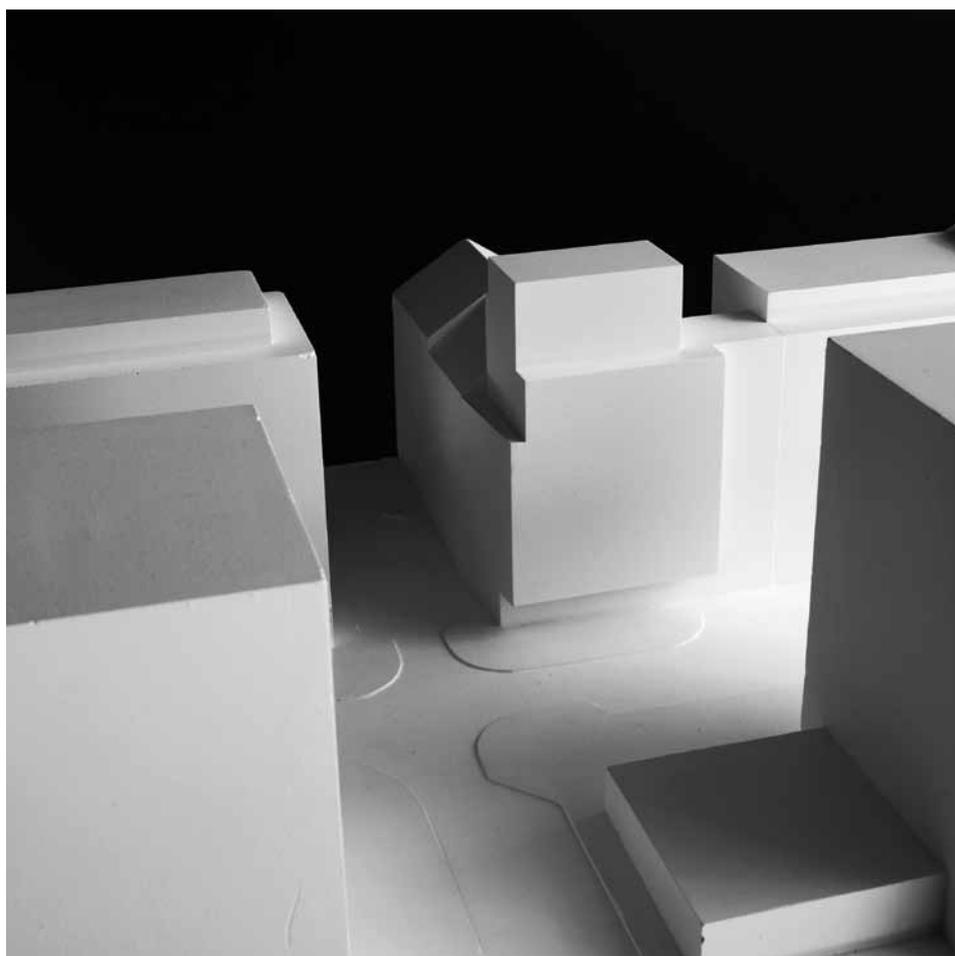
Bureau d'architecte

**AGARICI | BURRUS | NUSSBAUMER**

5, rue du Simplon | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

Matei Agarici | Alexis Burrus | Raphaël Nussbaumer | Damien Romanens



Par son positionnement, le bâtiment cherche à conjuguer les deux morphologies caractéristiques du quartier: les tours d'une part et l'îlot, d'autre part, ce qu'il réalise avec une grande justesse. Si l'articulation de l'angle est séduisante, on peut toutefois regretter son gabarit un peu excessif, tant au niveau réglementaire qu'au niveau de l'intégration dans l'îlot.

L'entrée proposée dans le bâtiment est efficace et rationnelle. Toutefois, la division des surfaces commerciales paraît peu opportune et crée un front de façade peu défini, qui pourrait être traité de manière plus attrayante.

Le positionnement de l'escalier est un choix qui apparaît comme très pertinent: il est posé avec maîtrise et génère, de ce fait, des glissements volumétriques du projet qui créent une bonne mixité des appartements.

L'organisation générale des appartements révèle des qualités homogènes jusqu'au 5<sup>e</sup> étage: l'entrée et la zone de distribution sont généreuses et l'orientation des séjours est doublement éclairée.

Le retrait à l'est des étages supérieurs péjore sensiblement la qualité typologique de l'appartement ainsi réduit. Seul l'attique en duplex est traité comme une exception qui semble un peu moins convaincante.

Le projet propose un espace et une terrasse communautaires au sud, deux éléments convaincants et bien proportionnés.

Le jury apprécie l'efficacité et la souplesse du dispositif typologique mis en place, lequel répond à la demande, tant au niveau de la qualité que de la flexibilité. En résonance à la volumétrie du bâtiment, les auteurs proposent une façade cohérente et plastiquement intéressante par sa tectonique et sa composition, qui se réfère clairement aux immeubles des années soixante très présents dans le quartier.

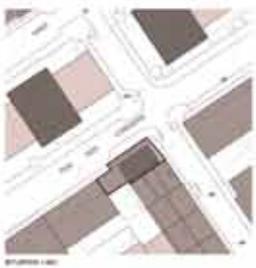
Le jury regrette toutefois le caractère parfois un peu trivial de la proposition qui aurait pu faire l'objet d'une plus grande finesse d'insertion, notamment au niveau des gabarits.

CONCOURS ANNUUEL DE LOGEMENTS RUE DES CORDIERS 8 A GENÈVE

DAHERLEDC



**PROJET**  
 Le projet de Rue des Cordiers 8 est un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux.



**PROJET**  
 Ce projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux est un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de construction de logements sociaux.



RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES						
Sous-ensembles de logements sociaux						
	1	2	3	4	5	6
Superficie totale	100	100	100	100	100	100
Superficie utile	100	100	100	100	100	100
Volume	100	100	100	100	100	100

RECAPITULATIF DES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES						
Sous-ensembles de logements sociaux						
	1	2	3	4	5	6
Superficie totale	100	100	100	100	100	100
Superficie utile	100	100	100	100	100	100
Volume	100	100	100	100	100	100



3<sup>e</sup> rang | mention

Projet n° 07

**ATOMIC CAFE**

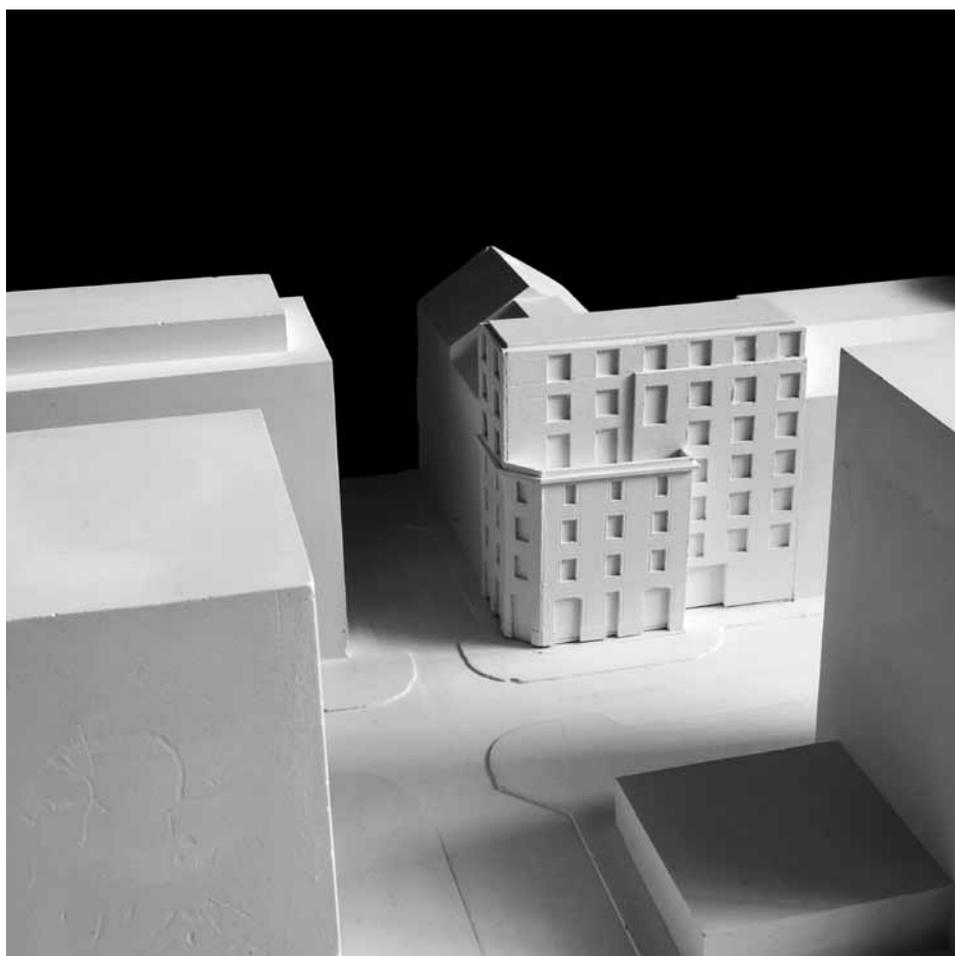
Bureau d'architecte

**Nicola BRAGHIERI ARCHITECTE**

13, via Mantova | 20135 Milan | Italie

Collaborateurs

Alessandra Naitana | Alessandra Spada | Andrea Palmieri | Giovanni Lazzati



Le projet propose une forme de conservation du bâtiment existant, plus précisément celle de ses façades, rue des Cordiers et rue des Vollandes. Ce bâtiment est complété par une construction nouvelle, plus étroite, qui se glisse entre les murs de façades et le pignon ouest. Un retrait se crée avec le gabarit de la toiture du bâtiment existant qui articule les deux volumétries. Ce geste devient anecdotique sur la rue des Vollandes.

Cette attitude, fondatrice du projet, qui consiste à ne conserver du bâtiment que ses façades, est à multiple sens. Elle joue sur les ambivalences d'une proposition subtile mais aussi sur ses ambiguïtés.

Ce projet est, à première vue, la démonstration d'une économie de moyens par la conservation d'un bâtiment et d'une mémoire du lieu. Cette attitude pose clairement la question de la valeur d'un patrimoine et du sens de conserver des façades qui deviennent ici l'image d'une époque. Elle pose aussi la question de la continuité de la ville, des traces que l'on garde et de celles que l'on remplace par souci de densification.

La proposition typologique, provoquée par l'imbrication des deux volumes, trouve une cohérence interne et bien étudiée.

Les appartements disposés dans les trois premiers étages ont un espace commun allongé, compris entre l'ancienne façade et le nouveau volume. L'espace créé est intéressant mais beaucoup trop étroit pour y accueillir cuisine et coin à manger avec bibliothèque. La mise en place du concept génère des typologies intéressantes, mais dispendieuses en espace, au détriment de choix plus rationnels suggérés par le cadre et le programme donné. En outre, la position de l'escalier entre la façade et le bandeau nécessite passablement d'espace.

Le choix typologique des duplex pour les deux derniers niveaux n'est pas adapté dans le cadre d'un programme de logements sociaux. De même, les autres typologies proposées, si elles sont variées, posent clairement la question de l'adéquation au programme. La réponse donnée, illustrée par les images, est considérée par le jury comme en décalage avec la demande de logement social.

La matérialisation de la partie nouvelle, en béton brut de couleur grise, coffré avec de minces planches de bois, accentue le contraste avec l'existant et le met en valeur. S'il est en accord avec le message recherché, sa réalisation devrait engendrer des coûts relativement importants.

Le jury apprécie la clarté du message et sa capacité à déclencher une réflexion sur la ville, mais regrette que la proposition, qui reste finalement assez schématique et triviale, ne parvienne pas à convaincre de la pertinence du parti choisi.

**ATOMIC CAFÉ**  
CONCOURS IMMOBILIER DE LOGEMENTS  
RUE DES CORDIERS 8 À GENÈVE



ETAGE 0



ETAGE 1



ETAGE 2

AP1 4 PIÈCES		AP2 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>	Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>	Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>	Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



ETAGE 3

AP3 4 PIÈCES		AP4 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>	Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>	Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>	Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



ETAGE 4

AP5 4 PIÈCES		AP6 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>	Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>	Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>	Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



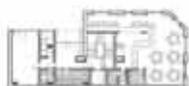
ETAGE 5

AP7 4 PIÈCES		AP8 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>	Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>	Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>	Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



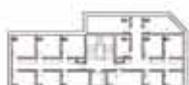
ETAGE 6

AP9 4 PIÈCES		AP10 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>	Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>	Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>	Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>	Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



ETAGE 7

AP11 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>



ETAGE 8

AP12 4 PIÈCES	
Surface habitable	35.00 m <sup>2</sup>
Surface de plancher	37.50 m <sup>2</sup>
Surface de balcon	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de terrasse	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de parking	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de garage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de stockage	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de circulation	0.00 m <sup>2</sup>
Surface de réserve	0.00 m <sup>2</sup>
Surface totale	37.50 m <sup>2</sup>

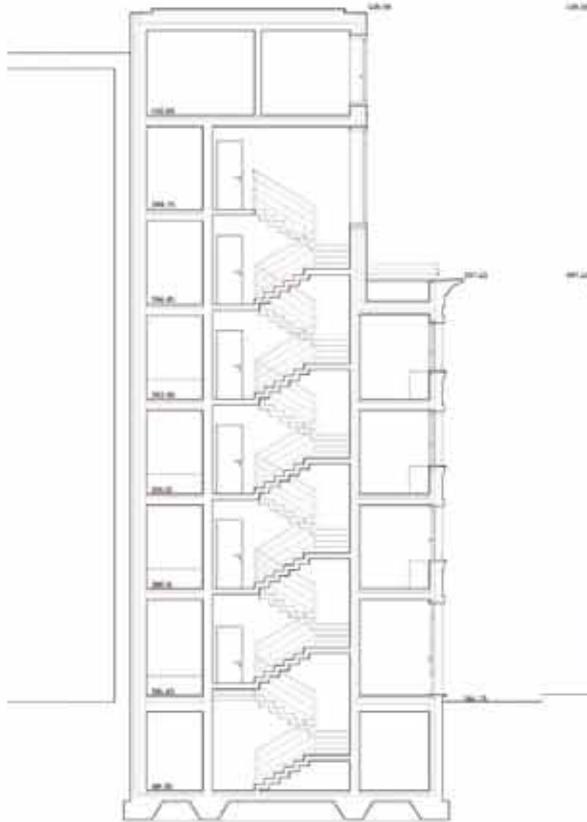


FACIÈS RUE DES VILLARDS

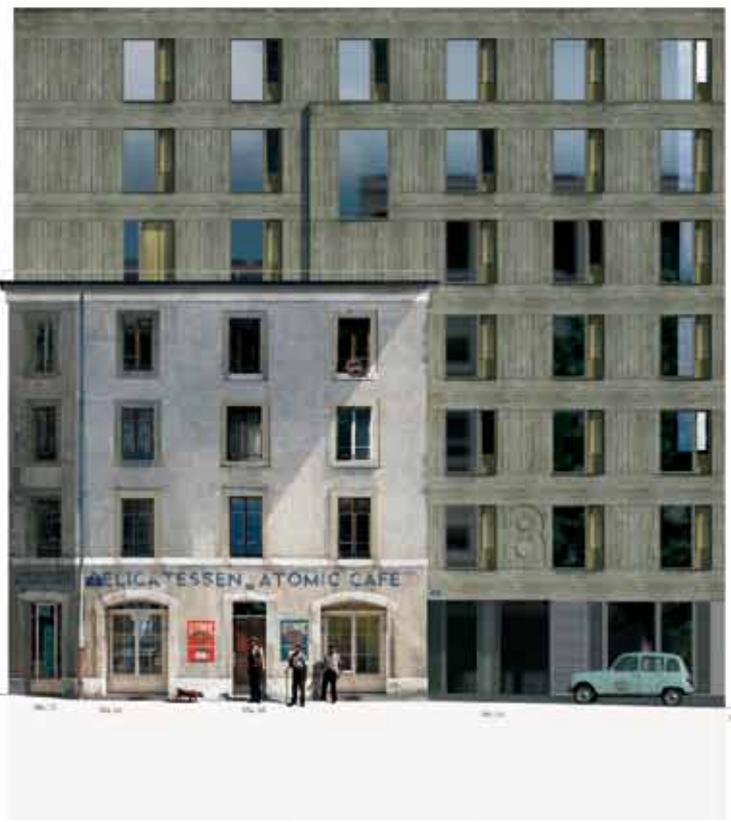


FACIÈS RUE DES CORDIERS

**ATOMIC CAFÉ**  
CONCOURS INNOUVEAU DE LOGEMENTS  
RUE DES CORDIERS 8 A GENEVE



COUPE TRANSVERSAL (RUE - COUR) 1/50



FAÇADE RUE DES CORDIERS 1/50

**ATOMIC CAFÉ**

À l'heure où l'on se peut retrouver les deux dans un quartier. L'ère d'après de la ville bourgeoisie et l'ère ouverte de la ville industrielle. L'esprit de ces deux villes peut être le sujet de la surface des murs, entre les perspectives des façades, dans le sens des bâtiments. Les murs, dessinés avec rigueur, sont livrés de matériaux de caractère très différents, comme si elles étaient des caractéristiques de différents âges.

L'objet de projet est de construire un bâtiment habitable qui, d'un côté, souligne son identité d'habitat bourgeois, et de l'autre, se résume à l'essentiel avec modernité dans un tiers équilibré.

Le bâtiment existant, recouvert de plâtre et conservé dans son état d'origine, offre une riche composition individuelle pour élever l'objet de projet. L'architecture moderne de plan simple et ouvert, « Cet esprit de continuité est une réponse importante pour préserver la mémoire collective et les services collectifs du quartier des Éaux Vives. L'architecture moderne n'est pas perçue comme une pierre dans un monde habitable en contact ou isolé dans la salle d'une planification, mais une unification finale d'un projet vivant initié par le contenu de ces deux caractéristiques opposées.

En conclusion, dans la nouvelle construction le mur massif est remplacé par la finesse architecturale et moderne et délicate également l'espace libre intérieur. Il est la limite entre les plâtres, modernes et bien connus, de la nouvelle construction et la salle de rigueur, flexible et ouverte, dans la vieille maison. Dans la façade, le bâtiment moderne s'implante dans un autre caractère. Le caractère en béton "tout de circonstance", est une référence comme élément rigoureux de chaque détail, de chaque espace et de chaque relation. Le traitement de la façade souligne le caractère massif du bâtiment et appartient de tout droit à la tradition constructive de l'architecture genevoise. La modernité moderne, par l'utilisation de pigments naturels, offre une variation harmonieuse de traitement tout en préservant l'esprit de l'ensemble. Elle assure la protection, agréable l'intérieur, et offre un aspect insupportable de modernité associée avec une tradition si solide. Tous les éléments architecturaux appartiennent dans l'ensemble par les lois de la structure et de la nature de leurs matériaux.



ÉTAGE TYPE 1/50



Le schéma typologique est déterminé par la nature fonctionnelle de la parcelle. Un usage central, comme l'église, l'école, le théâtre, etc. L'ère de l'habitat bourgeois, c'est l'époque d'après la guerre. Une fois la guerre, il y a une nette distinction et les services d'urgence de typologie architecturale traditionnelle ne se sont pas effacés, mais ils se sont adaptés, les églises et d'autres à la modernité des divers usages de l'habitat. Avec local d'habitat, les destinations spécifiques permettent aussi, une autre modification essentielle, des étages directs. À l'intérieur des appartements les surfaces non habitables sont réduites au minimum et les solutions de types diversifiés, telles que les escaliers communs compliqués et les différents usages, sont évités. Les façades, même réduites au minimum afin de minimiser les déperditions et les coûts, définissent globalement les formes de plan et de plancher.

Le projet vise à concevoir que chaque ouvrage de son genre soit unique et solide de la ville dans une perspective de développement à long terme.

Le projet a été développé en accord avec le but de concilier les objectifs architecturaux avec les objectifs de développement durable par un concept d'habitat plus sûr. Les bâtiments ont été conçus comme "sustainable à l'habitat plus sûr", caractérisés par la façade robuste, durable et ouverte. La grande simplicité des techniques et des matériaux de construction permet un caractère constant et facile.

Tous les éléments sont simples, les détails soignés, les matériaux traditionnels et modernes, pensés pour être adaptés, respectueux des normes de l'habitat d'aujourd'hui, le recyclage. Ce sont aussi conçus pour être le meilleur matériel et intelligent.



4<sup>e</sup> rang | 2<sup>e</sup> prix

Projet n° 20

**Chillida**

Bureau d'architecte

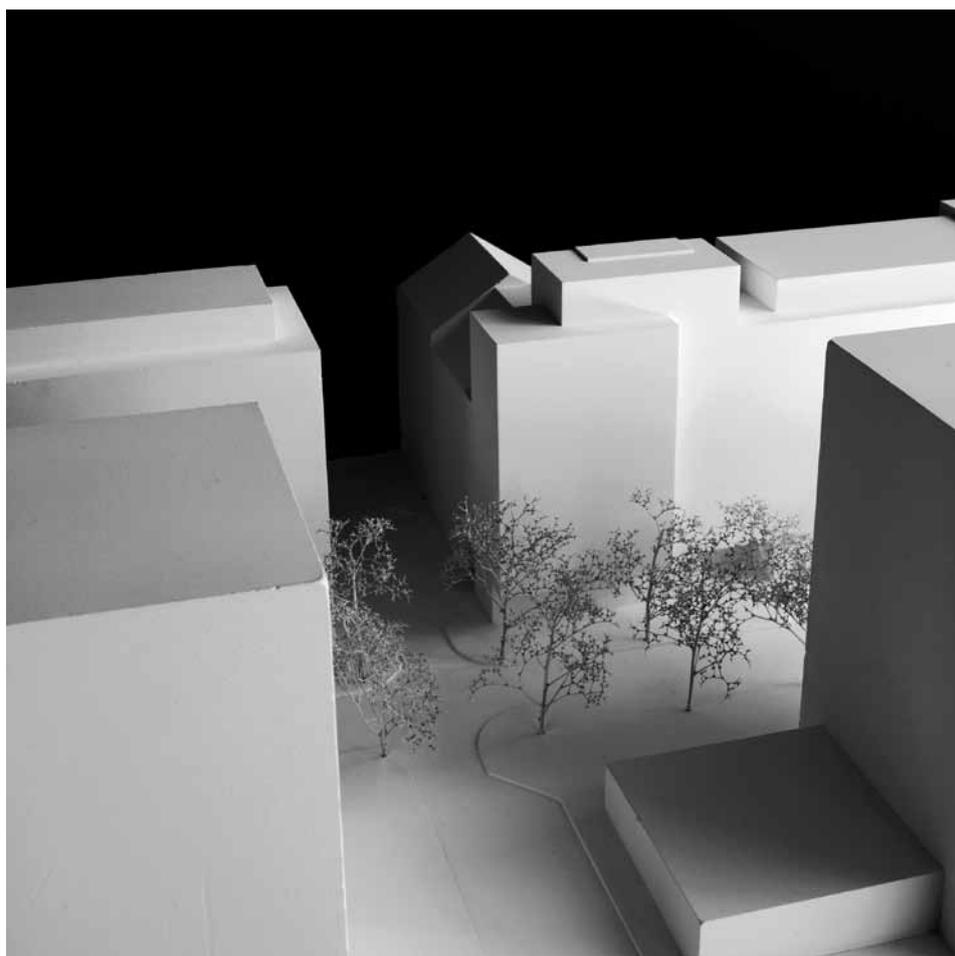
**ar-ter, atelier d'architecture-territoire**

8, boulevard des Promenades | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Laurent de Wurstemberger | Jacques Menoud | Marcellin Barthassat | Thierry Buache

Florim Asani | David Andrey



Le projet propose une approche urbaine qui insère la nouvelle volumétrie par des moyens simples et maîtrisés. Le raccord aux constructions voisines se règle par une succession de retraits, à partir du 5<sup>e</sup> niveau, qui permettent à la fois de créer des terrasses pour les logements des étages supérieurs et de gérer la continuité de la rue avec les volumes adjacents.

Le traitement du rez-de-chaussée, qui propose un grand hall d'entrée d'immeuble traversant et donnant sur les deux rues, est considéré par le jury comme ayant peu de rapport avec le contexte urbain de cet angle.

Les typologies sont intéressantes, même si un contrôle de certains dimensionnements devrait être effectué, notamment pour les largeurs des couloirs. Les deux logements par étage sont disposés de part et d'autre d'une cage d'escalier placée le long du mur mitoyen. Ils sont accessibles chacun par l'une des extrémités du palier.

L'espace de jour, ouvert sur la cuisine, est soit traversant, soit orienté sur l'angle et présente des dimensions correctes.

Cette typologie, articulée autour de deux bandes de pièces de services disposées transversalement à la cage d'escalier, permet une relative variété des appartements (2 x 4 pièces ou 3 et 5 pièces à chaque étage).

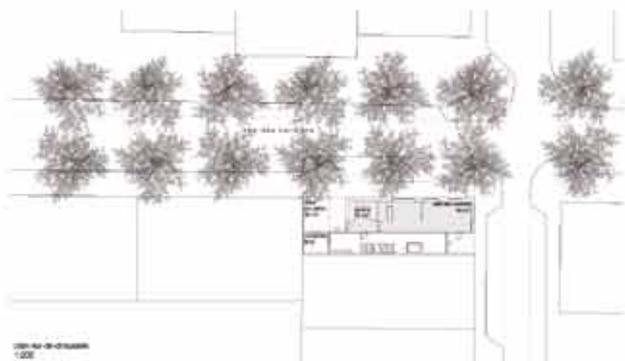
Le système constructif est simple et efficace, composé d'une structure porteuse en béton en façade, revêtue d'un crépi sur isolation. La structure proposée, faite de planchers et dalles soutenus par des murs voiles, permet de s'affranchir efficacement du porte-à-faux créé par le retrait de la façade au rez.

L'expression des façades de ce projet reste toutefois très peu développée.

Le jury apprécie le caractère globalement simple et banal de la proposition, tout en regrettant que la relative subtilité apportée au traitement de la volumétrie ne se retrouve pas dans la matérialisation de la proposition et des plans.



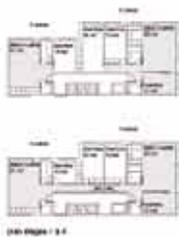
Site plan  
1300



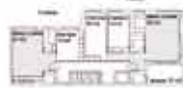
Building elevation  
1300



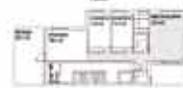
apartment 1202



apartment 1203 & 1204



apartment 1205



apartment 1206



apartment 1207



Building elevation  
1300



Building elevation  
1300

**chillida**  
projeté par un maître de l'architecture  
sur des critères à grille

**implantation et forme urbaine**

alignement des angles de l'orientation des "cornes" du quartier alignement avec le gabarit des bâtiments de la voirie principale morphologie du bâtiment en interaction avec l'environnement contextuel position d'un toit d'entrée le long de la rue des Cordiers séquence de traitement orienté et ouvert sur la ville avec accès traitement sur un axe avec une volume en porte-à-faux indiquant le destin de l'équipement de la rue, du fait



**économie et rationalité**

ampleur du dispositif permettant un doublet français forme compacte et simple pour une continuité de l'enveloppe thermique distribution verticale centralisée compacte permettant 2 logements par cellule rationalité du projet avec une appropriation systématique des appartements et des gabarits techniques



**construction et matérialisation**

réalisation constructive en structure portive béton solution optimisée pour les besoins de l'habitat thermique de la structure béton traité de finition colorée à la chaux, en "concrète" avec les bâtiments adjacents éléments intérieurs standard, mais durables et de forme simple



**flexibilité et adaptabilité**

adaptation de la typologie, contenant des appartements de 3, 4 ou 5 pièces flexibilité à long terme par une structure adaptable selon les évolutions possibilité de diverses séquences entre terre, courbe, hall et charnières



**flexibilité et apaisés**

usage d'espaces extérieurs offrant une continuité aux côtés des logements appartements d'angle (2 + 4 pièces) permettant un débarras sur le quartier appartements intérieurs (2 + 4 pièces) offrant une relation privilégiée avec le cadre de la cour visibilité des appartements aux 3 derniers niveaux avec de généreux terrasses balcons communs en étages, verrière extensible et avec vue sur la cour hauteur d'étage globalement liée à 2,80m pour une spatiosité à l'échelle de l'habitat



**capacité des pièces**

3 appartements de 3 pièces = 9 pièces	étage = 1125 m <sup>2</sup>
8 appartements de 4 pièces = 32 pièces	ttc = 30 m <sup>2</sup>
5 appartements de 5 pièces = 25 pièces	
12 appartements = 48 pièces	total = 1150 m <sup>2</sup> / 7 400 m <sup>2</sup> = 24 m <sup>2</sup> /pièce





coupe 0-0  
1:50



façade nord-est  
1:50

- légende
- 1) Escalier
  - 2) Balcon
  - 3) Terrasse
  - 4) Loggia
  - 5) Parking
  - 6) Local technique
  - 7) Local à usage divers
  - 8) Local de stockage
  - 9) Local de stockage
  - 10) Local de stockage
  - 11) Local de stockage
  - 12) Local de stockage
  - 13) Local de stockage
  - 14) Local de stockage
  - 15) Local de stockage
  - 16) Local de stockage
  - 17) Local de stockage
  - 18) Local de stockage
  - 19) Local de stockage
  - 20) Local de stockage
  - 21) Local de stockage
  - 22) Local de stockage
  - 23) Local de stockage
  - 24) Local de stockage
  - 25) Local de stockage
  - 26) Local de stockage
  - 27) Local de stockage
  - 28) Local de stockage
  - 29) Local de stockage
  - 30) Local de stockage
  - 31) Local de stockage
  - 32) Local de stockage
  - 33) Local de stockage
  - 34) Local de stockage
  - 35) Local de stockage
  - 36) Local de stockage
  - 37) Local de stockage
  - 38) Local de stockage
  - 39) Local de stockage
  - 40) Local de stockage
  - 41) Local de stockage
  - 42) Local de stockage
  - 43) Local de stockage
  - 44) Local de stockage
  - 45) Local de stockage
  - 46) Local de stockage
  - 47) Local de stockage
  - 48) Local de stockage
  - 49) Local de stockage
  - 50) Local de stockage



plan étage 0+0  
1:50

Projet n° 28  
**5<sup>e</sup> rang | 3<sup>e</sup> prix** **BROOKLYN BOOGIE**  
Bureau d'architecte  
**Widmann architectes**  
12, rue de l'Athénée | 1205 Genève | Suisse  
Collaborateurs  
Nuno Costa | Thomas Bolliger | Kristina Sylla | Marc Widmann



La forme urbaine proposée par ce projet est constituée par un volume aux lignes légèrement pliées reconnaissant les alignements et les gabarits, le tout en cohérence avec le site et le contexte bâti environnant.

Le rez-de-chaussée accueille l'entrée au bâtiment, les locaux annexes et une surface commerciale. Le traitement de l'articulation de ces différents espaces et, en particulier, la séquence d'entrée – un hall aboutissant sur un étroit couloir de distribution – sont jugés peu convaincants.

Les typologies des logements bien qu'intéressantes, surtout par la création d'un hall d'entrée généreux permettant la distribution de toutes les pièces de l'appartement, manquent de précision et d'aboutissement. On constate notamment un déséquilibre, entre appartements de même type, des surfaces dédiées aux halls d'entrée et aux espaces communs.

Le jury regrette que la potentialité du plan proposé repose essentiellement sur la conception d'une distribution verticale très compacte qui génère un palier d'accès aux logements jugé trop étroit et un escalier balancé dont la faisabilité au regard des normes reste à vérifier.

Enfin, si le léger retrait de la façade sur la rue des Vollandes reconnaissant l'alignement à la corniche du bâtiment adjacent est remarquable, les conséquences typologiques se traduisent uniquement par l'amputation d'une partie de la surface de séjour péjorant le ratio m<sup>2</sup>/pièce.

Le projet répond globalement aux objectifs économiques et énergétiques.

CONCOURS ANNUEL DE LOGEMENTS RUE DES CORDIERS 8 - BRUXELLES

INTERPRETATION



**Statuts**  
 Le projet est soumis à concurrence de prix et se compose de six lots de terrain situés au 8, 10, 12, 14, 16 et 18 de la rue des Cordiers à Bruxelles. Le terrain n° 10 est occupé par un bâtiment existant qui sera conservé et réhabilité. Les autres lots sont vides et seront construits en neuf. Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977. Le terrain n° 10 est occupé par un bâtiment existant qui sera conservé et réhabilité. Les autres lots sont vides et seront construits en neuf. Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977.

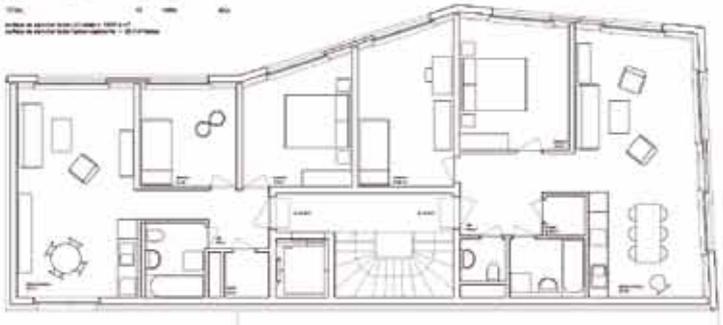
**Forme architecturale**  
 Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977. Le terrain n° 10 est occupé par un bâtiment existant qui sera conservé et réhabilité. Les autres lots sont vides et seront construits en neuf. Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977.

**Statuts des lots**  
 Le terrain n° 10 est occupé par un bâtiment existant qui sera conservé et réhabilité. Les autres lots sont vides et seront construits en neuf. Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977.

**Legende**  
 Le terrain n° 10 est occupé par un bâtiment existant qui sera conservé et réhabilité. Les autres lots sont vides et seront construits en neuf. Le projet est soumis à un règlement de lotissement n° 10/11 du 15/05/1977 et à un règlement de lotissement n° 10/12 du 15/05/1977.



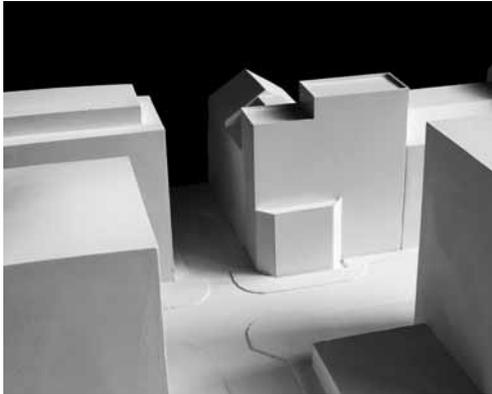
Lot	Surface	Volume	Hauteur
10	1.200 m <sup>2</sup>	1.200 m <sup>3</sup>	10 m
12	1.200 m <sup>2</sup>	1.200 m <sup>3</sup>	10 m
14	1.200 m <sup>2</sup>	1.200 m <sup>3</sup>	10 m
16	1.200 m <sup>2</sup>	1.200 m <sup>3</sup>	10 m
18	1.200 m <sup>2</sup>	1.200 m <sup>3</sup>	10 m











Projet n° 02

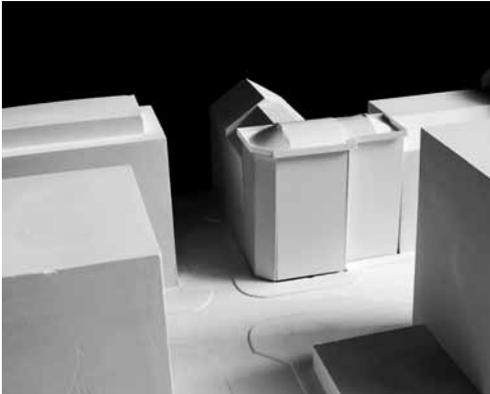
**CONTINUITÉ**

Bureau d'architecte

**Alberto Calderoni architecte et Luciano Migliaccio ingénieur**

280, via Francesco Cilea | 80127 Naples | Italie





Projet n° 03  
**A99F60H53**  
 Bureau d'architecte  
**HOSSEIN MAHOUTIPOUR architecte**  
 66, via Giuseppe Valmarana | 00139 Rome | Italie

A99F60H53

Stage A.A  
 au 1/0

plan d'étage 1/0  
 au 1/0

<p><b>Structure architecturale</b></p> <p>La charpente est constituée par une structure en béton armé, les poutres principales, les poteaux et les murs de refend sont en béton armé. Les murs de refend sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les poutres principales sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les murs de refend sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les poutres principales sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les murs de refend sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p>	<p><b>Structure énergétique et isolation acoustique</b></p> <p>Le bâtiment est conçu en fonction de son utilisation prévue, les poutres principales, les poteaux et les murs de refend sont en béton armé.</p> <p>Les poutres principales sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les murs de refend sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les poutres principales sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p> <p>Les murs de refend sont en béton armé et les poteaux sont en béton armé.</p>	<p style="text-align: center;">détails partiels          au 1/0</p>
--	--	---



Projet n° 04

«FLOSS»

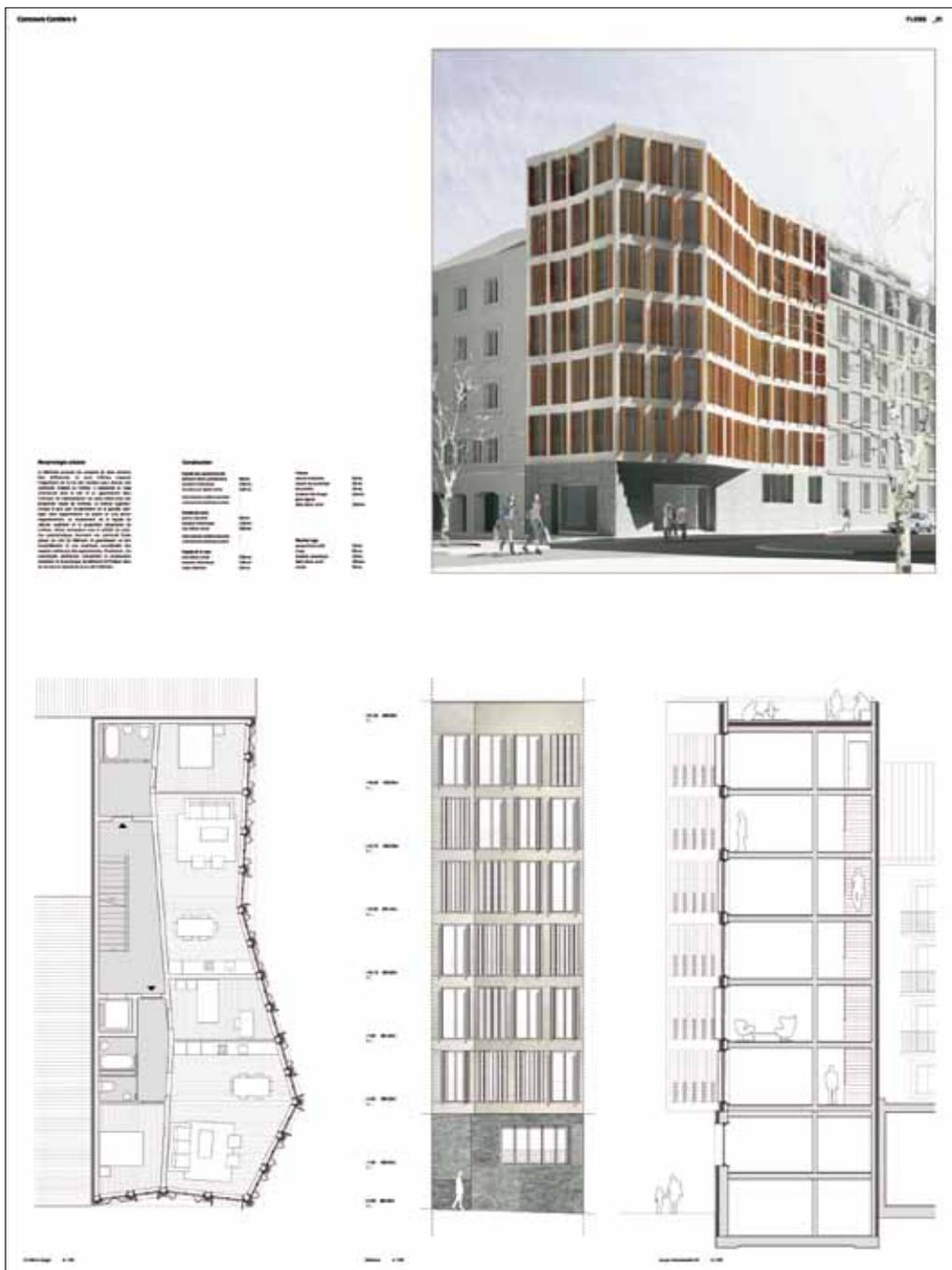
Bureau d'architecte

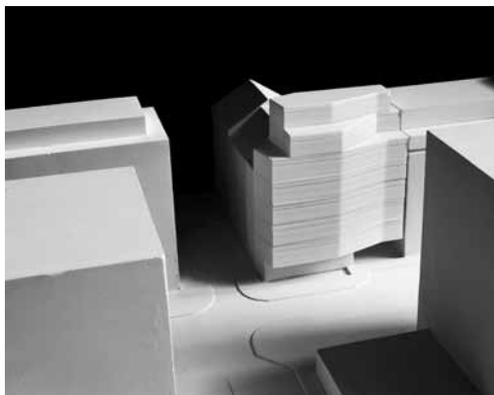
**Jorge Muñoz**

17, calle Bascones 2c | 28029 Madrid | Espagne

Collaborateur

Marina Cisneros





Projet n° 05

**Belle de jour**

Bureau d'architecte

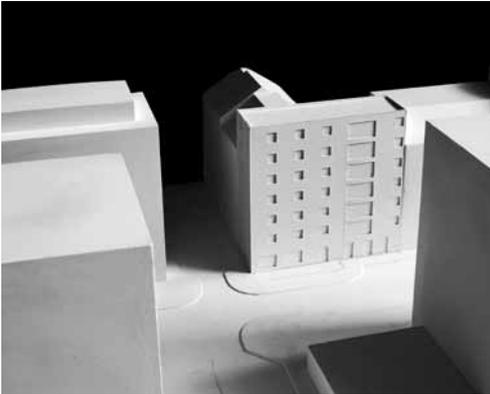
**FRPO Rodriguez & Oriol Arquitectos SLP**

65, Cea Bermudez 8D | 28003 Madrid | Espagne

Collaborateurs

Pablo Oriol | Fernando Rodríguez | Pastora Cotero | Ines Olvarrieta





Projet n° 06

### ESPACE 8

Bureau d'architecte

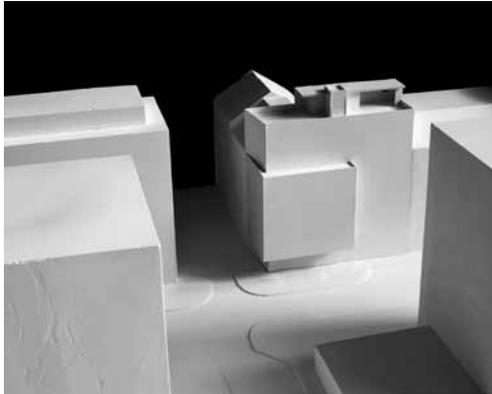
**Atelier d'architecture et d'aménagement Jean-Jacques Oberson**

2, rue Saint-Laurent | 1207 Genève | Suisse

Collaborateur

Laura Vellella





Projet n° 08  
**PIEDS DANS L'EAU**  
 Bureau d'architecte  
**José-Luis PACHECO** architecte  
 72, boulevard de Saint-Georges | 1205 Genève | Suisse

**CONCOURS IMMEUBLE DE LOGEMENTS RUE DES CORDIERS 8 A GENEVE**

**PIEDS DANS L'EAU**

**PARCELLE / QUARTIER BATTENT D'UN**

Le plan de l'angle en forme L, reprend, dans une angulation partielle une réorganisation de la parcelle de la parcelle précédente le même effet que le bâtiment existant. A savoir, un module de 10 appartements (100m<sup>2</sup>) après le réajustement des logements des Cordiers.

Le plan propose deux résidences qui ont le caractère de leur bâtiment existant.

L'alignement des façades sur des Cordiers se situe au niveau du 100m<sup>2</sup> existant, créant l'équilibre des façades de leur bâtiment.

Une même élévation de 100m<sup>2</sup> de façade sur des Cordiers et de la partie inférieure de la rue des Cordiers, créant un équilibre des volumes et la mise en évidence du bâtiment en tant que bâtiment simple.

**CONSTRUCTION / STRUCTURE / ASPECT DU BATIMENT**

Construction about des matériaux traditionnels localement extraits.

Un système constructif simple autour de poutres en bois.

La géométrie des façades sur les six étages de la résidence se situe au niveau du 100m<sup>2</sup> existant.

Créer les façades de l'angle existant, à savoir les surfaces de la rue, face à l'angle.

**APPARTIEMENTS / ESPACE PRIVÉ / QUARTIER DES CORDIERS**

Le projet vise de créer un nouveau développement local en respectant le site, le programme et les besoins d'habitants de la rue.

Les deux résidences se situent respectivement au 100m<sup>2</sup> existant et de quelques mètres supplémentaires et de l'angle de la rue des Cordiers.

Les unités comprennent aussi de 100m<sup>2</sup> et de 100m<sup>2</sup> de surface de la rue des Cordiers.

Quatre appartements de 100m<sup>2</sup>, de 100m<sup>2</sup> de surface et de 100m<sup>2</sup>.

**ENERGIE / P.E. / ENERGIE TECHNIQUE / BUC**

Énergie avec les technologies techniques d'aujourd'hui, sur un site existant pour répondre à la P.E.

Le projet vise les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes.

Le projet vise les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes.

**LUMIERE NATURELLE / QUARTIERS / ANALYSE DES ESPACES**

L'ajout de la lumière naturelle permet d'équilibrer les façades existantes et de créer un équilibre des volumes et de la rue des Cordiers.

Le projet vise les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes.

**POST TERRASSE / BALCON**

Le projet vise l'ajout de la terrasse, ainsi que les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes.

Le projet vise les surfaces des façades existantes, ainsi que les surfaces des façades existantes.

**DEVELOPPEMENT DURABLE**

Énergie verte.

Matériaux traditionnels localement extraits et de proximité.

Construction de qualité pour la longévité de la résidence.

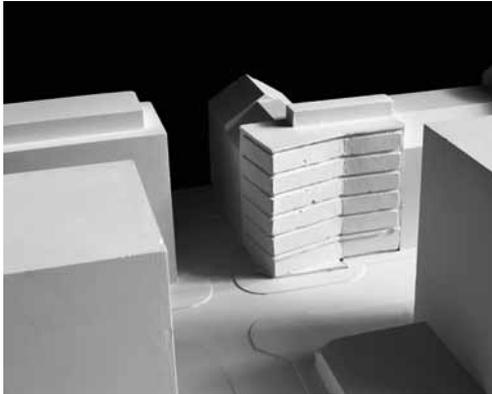
Optimisation de l'eau et de l'énergie.

Optimisation de l'espace existant.

Créer les façades de l'angle existant, à savoir les surfaces de la rue, face à l'angle.

Créer les façades de l'angle existant, à savoir les surfaces de la rue, face à l'angle.

Créer les façades de l'angle existant, à savoir les surfaces de la rue, face à l'angle.



Projet n° 09

**ENFILADE**

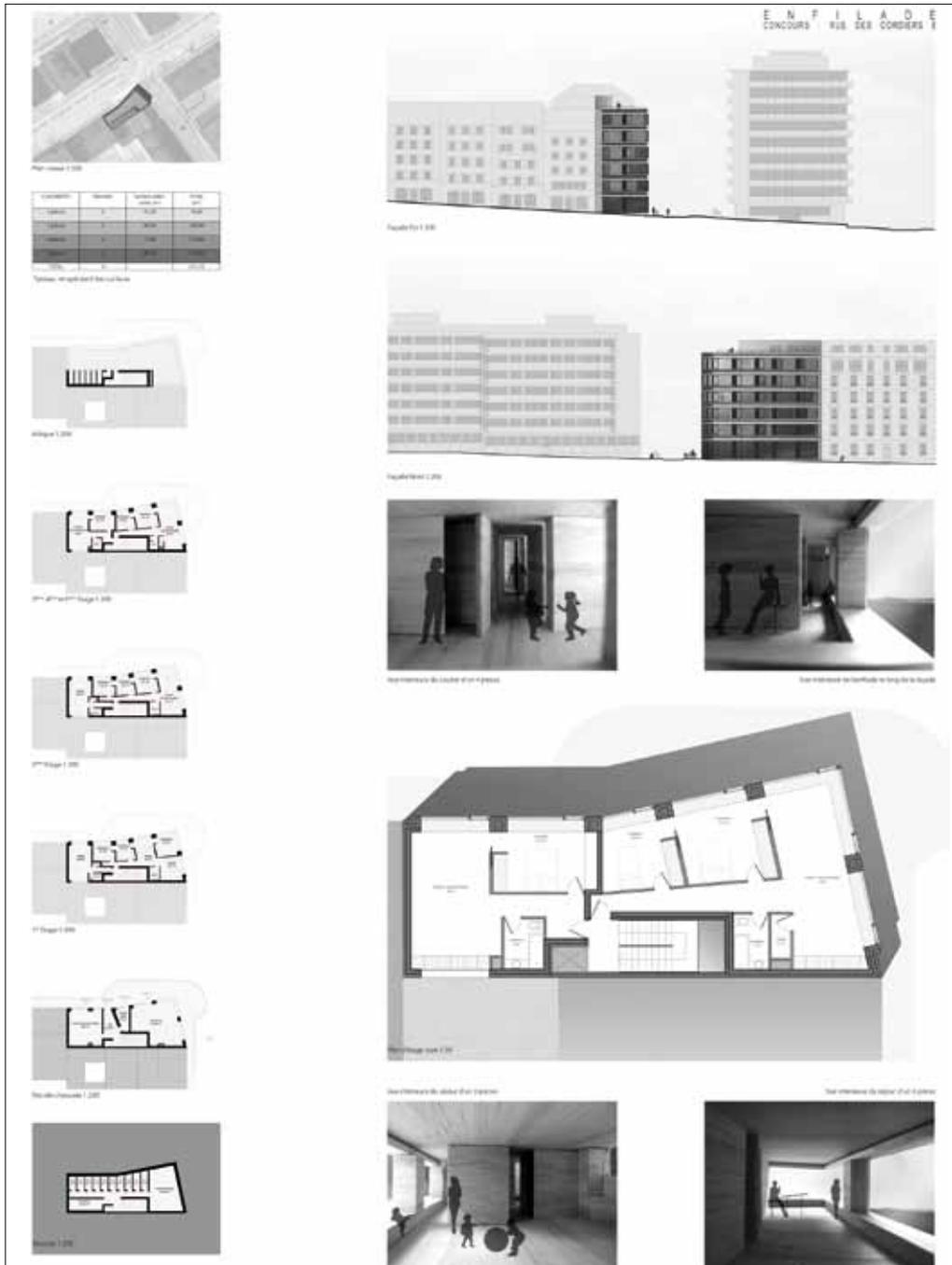
Bureau d'architecte

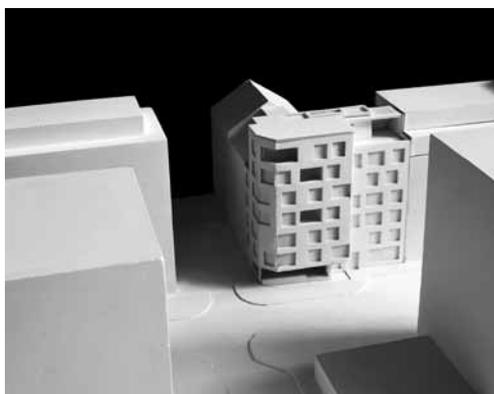
**COMBAS Sàrl**

5, rue Beyle Stendhal | 38000 Grenoble | France

Collaborateurs

Mathieu Grenier | Sophie Delage | Pierre Le Quer





Projet n° 10

**ANGLE DE VUE**

Bureau d'architecte

**Fabio Cummaudo + Sandro Munari architectes**

37, rue Boursault | 75017 Paris | France

CONCOURS IMMOBILIER DE LOGEMENTS RUE DES CORDIERS 8 A GENEVE | ANGLE DE VUE



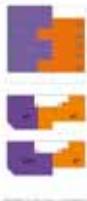
**DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet consiste en la construction d'un immeuble d'habitation de 10 étages situés dans le quartier de la Corniche à Genève. L'immeuble est conçu pour répondre aux besoins de logements modernes et confortables, avec une attention particulière portée sur la qualité de l'habitat et l'intégration de l'architecture dans l'environnement urbain. Le projet comprend des appartements de différentes tailles, des espaces communs et des services de proximité.

**PROJET D'ARCHITECTURE**

Le projet a été conçu par le bureau d'architecture Fabio Cummaudo + Sandro Munari architectes. L'architecture est caractérisée par des lignes épurées et une utilisation de matériaux de qualité. Les appartements sont conçus pour offrir un cadre de vie agréable et fonctionnel, avec des espaces bien agencés et une luminosité optimale grâce à de grandes ouvertures.

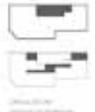




Plan de situation



Plan de masse



Section





Section 3D



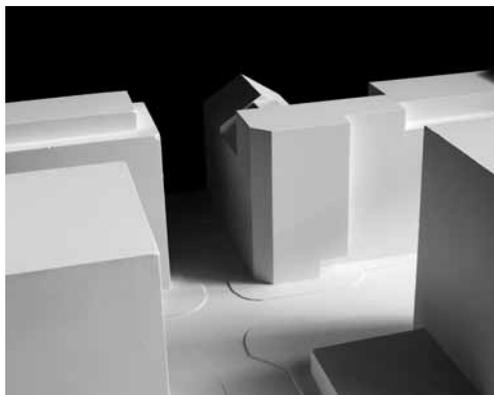
Plan de détail



Section verticale



Elevation



Projet n° 11

**ANGULUS**

Bureau d'architecte

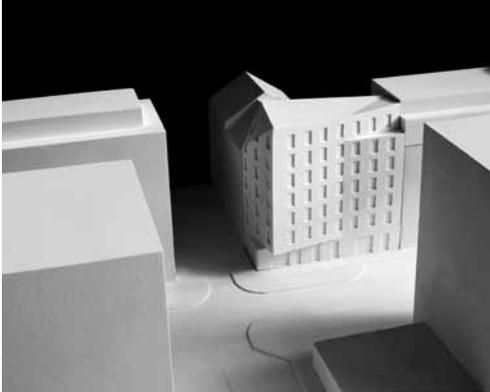
**envar sàrl**

20A, route de l'Etraz | 1260 Nyon | Suisse

Collaborateurs

Laurent Bertschi | David Prudente | Ariel Curtelin | Michel Bonvin





Projet n° 12

**POSTSCRIPTUM**

Bureau d'architecte

**SCAPE SPA**

72, via Ignazio Pettinengo | 00159 Rome | Italie

Collaborateurs

Giacinto De Santis | Andrea Rosicarelli | Justyna Morawska | Daniel Disegni







Projet n° 14

**WAIKIKI**

Bureau d'architecte

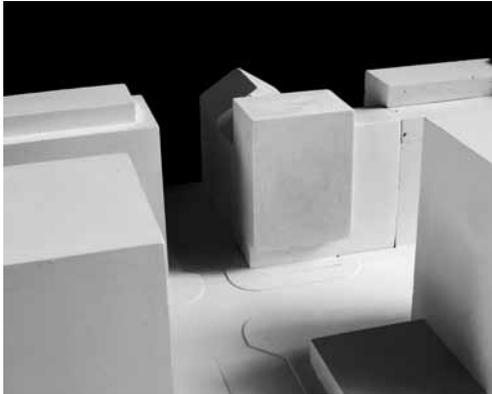
**darius golchan atelier d'architecture et d'urbanisme**

114, rue de Lyon | CP 310 | 1211 Genève 13 | Suisse

Collaborateurs

Darius Golchan | Verena Ruhm | Rut Diaz | Alvaro Escudero | Frédéric Pittala





Projet n° 15

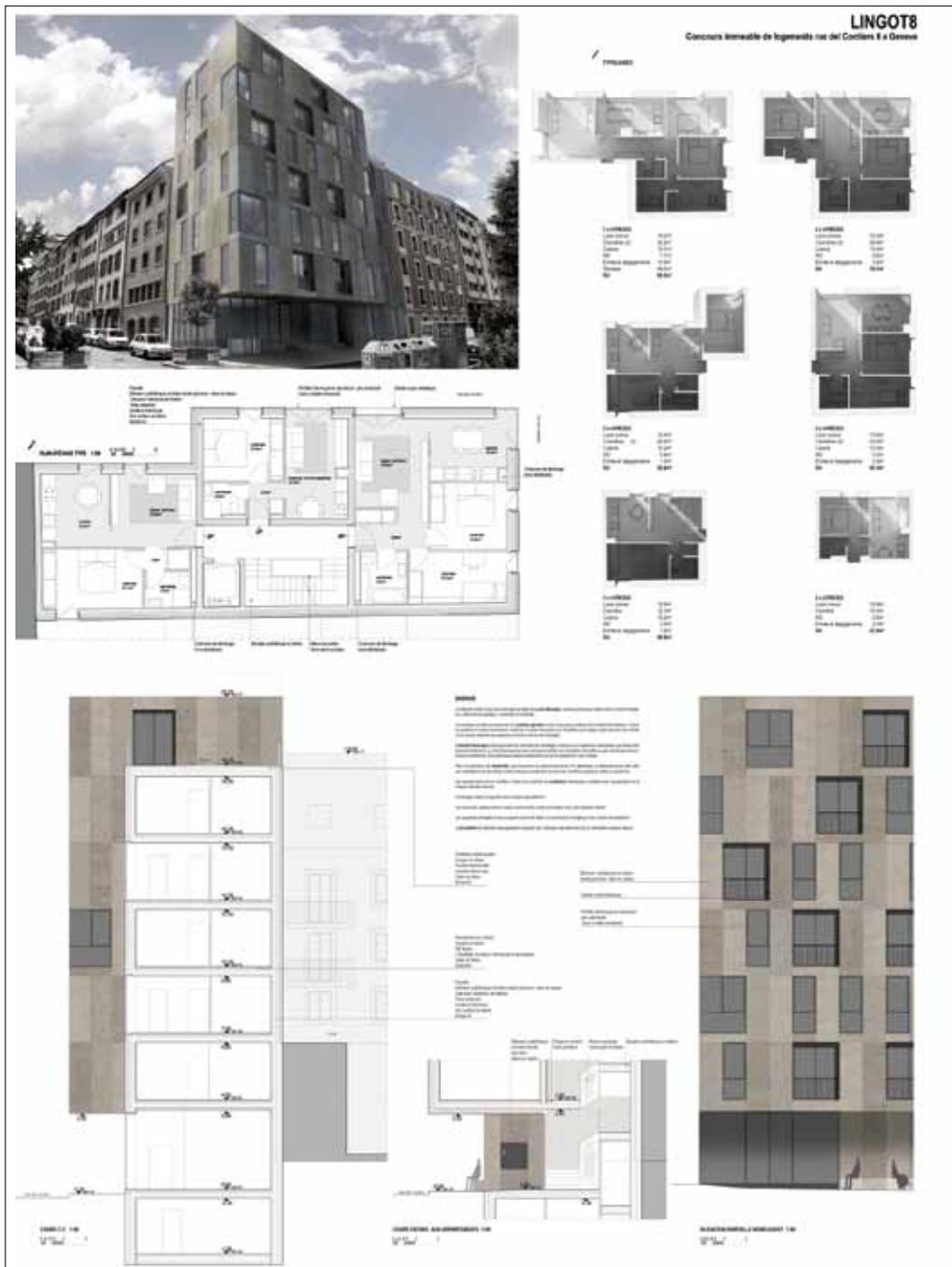
**LINGOT8**

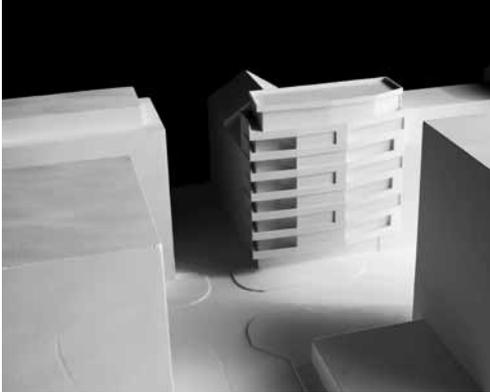
Bureau d'architecte

**STUDIO RARO**

**ROBERTA DI FILIPPO ROBERTO SALVISCHIANI architetti associati**

34, via San Martino | 38122 Trento | Italie





Projet n° 16

## ÉTRAVE

Bureau d'architecte

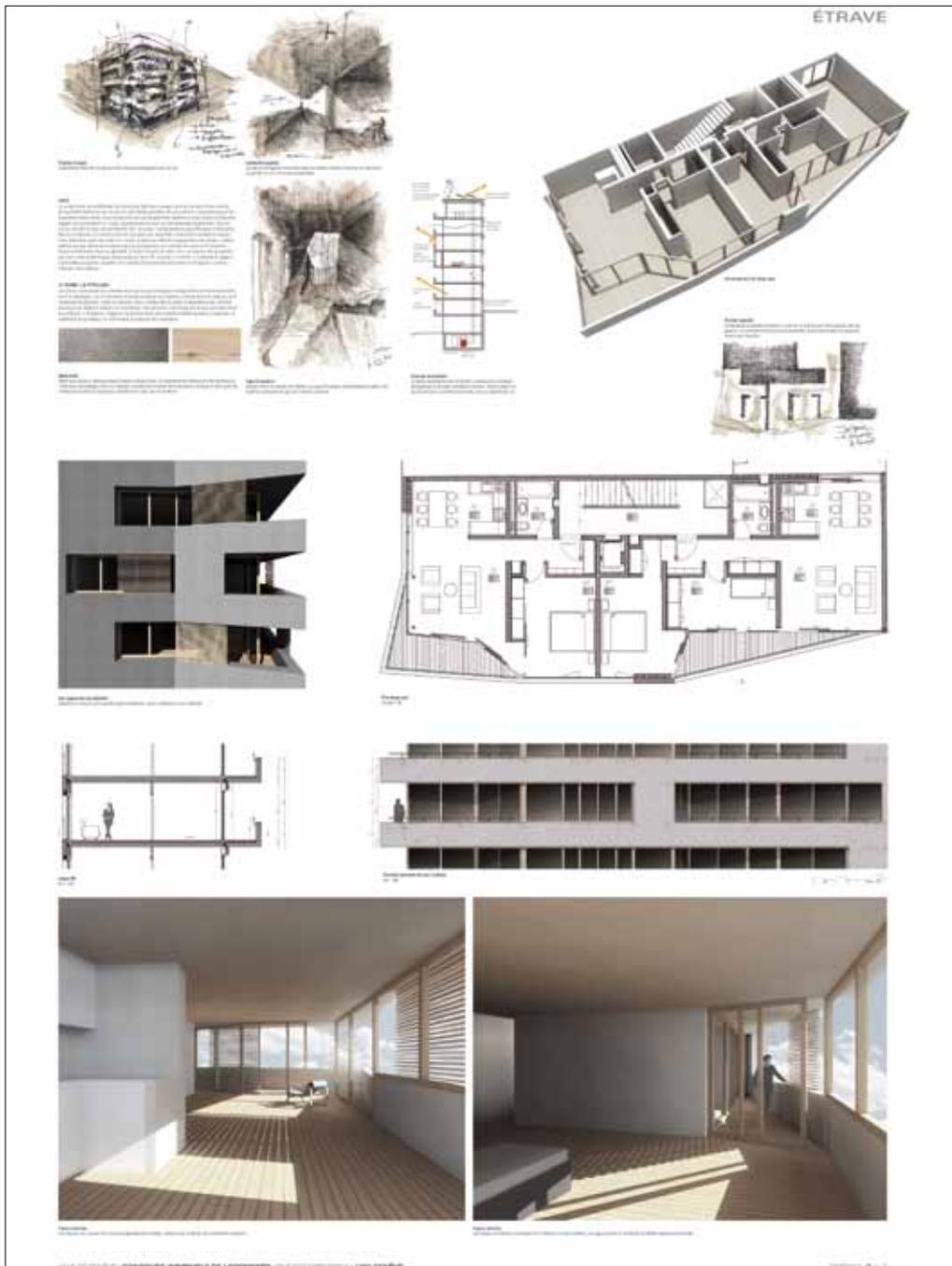
**A-ARCHITECTES Sàrl**

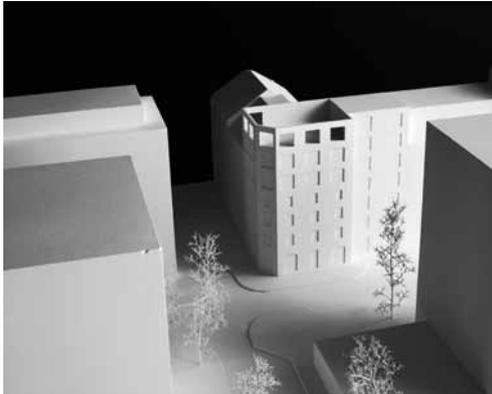
43, avenue de Châtelaine | 1203 Genève | Suisse

Collaborateurs

Barbara Tirone | François Joss | Anthony Joss | Emmanuelle Pastre

Giuseppe Migliore | Luís Marques





Projet n° 17

### HOUBA

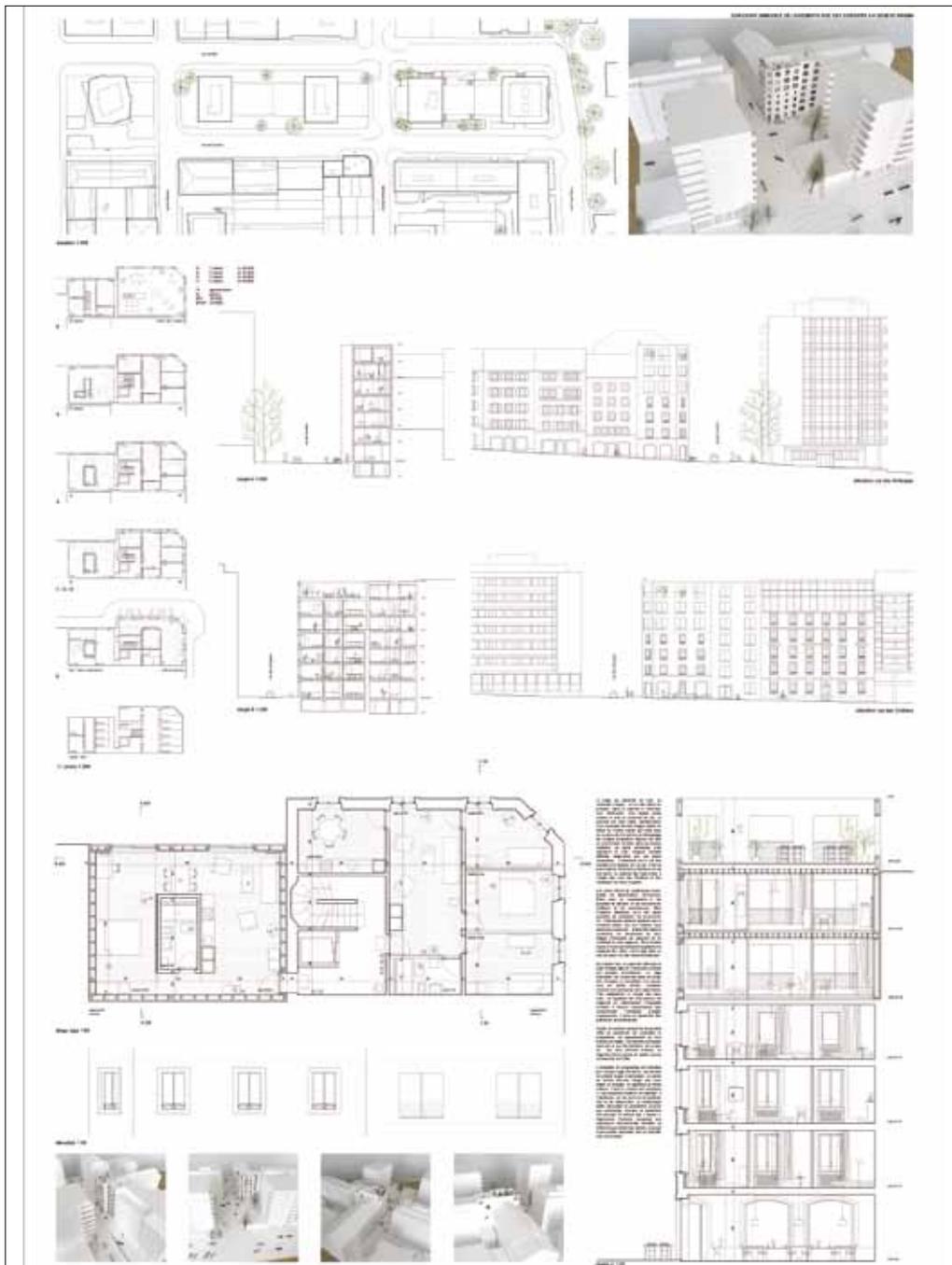
Bureau d'architecte

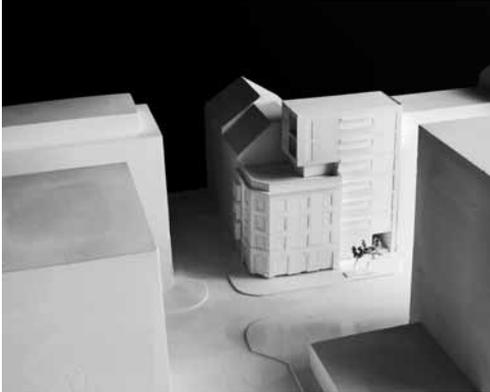
**frundgallina sa architectes**

3, rue du Plan | 2000 Neuchâtel | Suisse

Collaborateurs

Jean-Claude Frund | Antonio Gallina





Projet n° 18

### HiLow

Bureau d'architecte

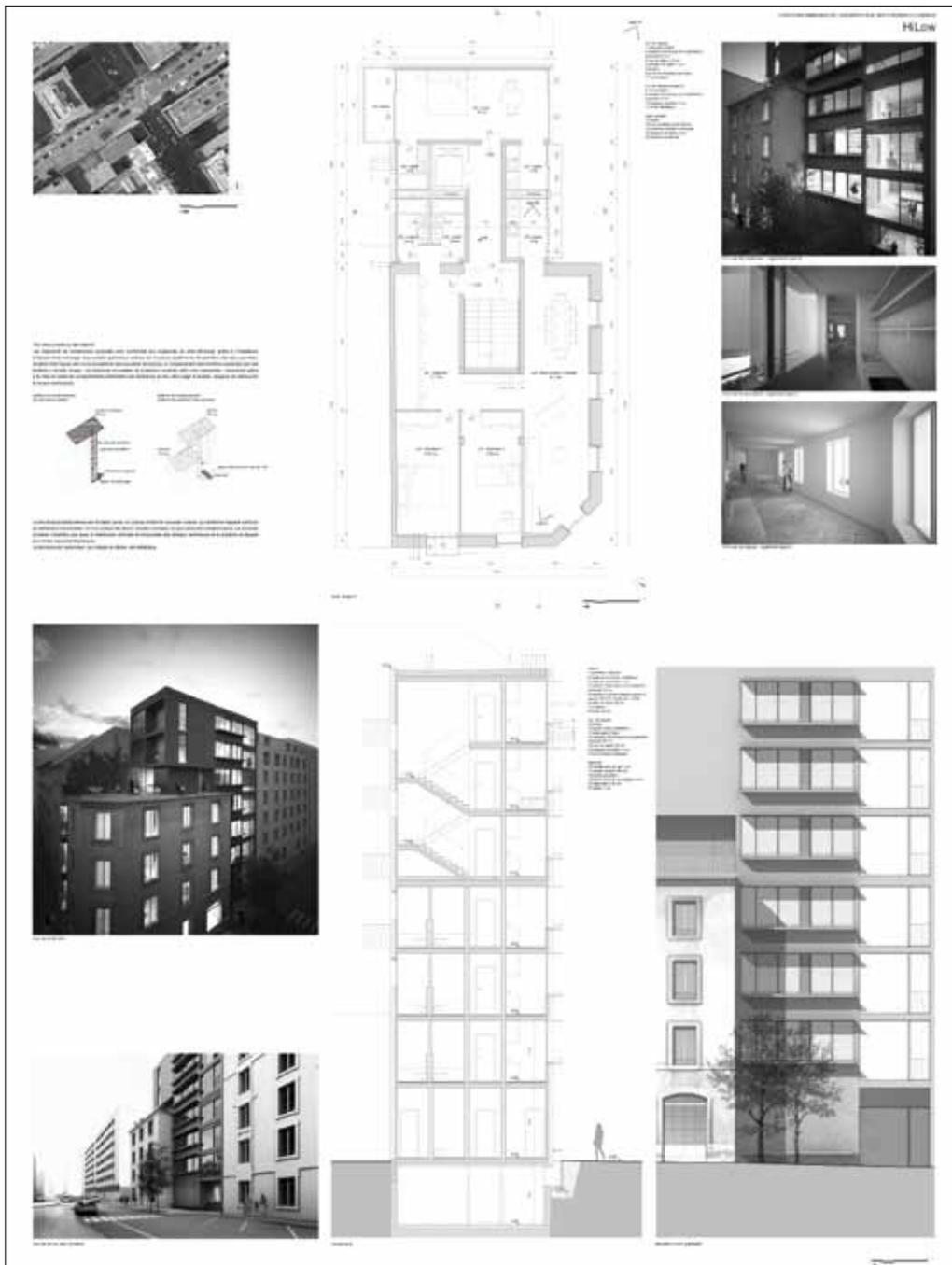
**Luca Emanuelli**

10, via Fontanelli | 42121 Reggio Emilia | Italie

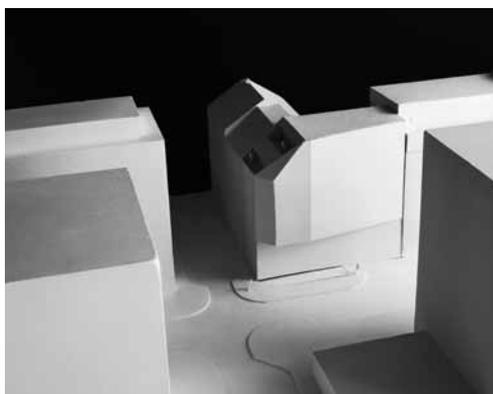
Collaborateurs

Luisa Cerlini | Carlo Ruyblas Lesi | Gianni Lobosco | Filippo Pesavento

Barbara Stefani







Projet n° 21

**A FLEUR DE PEAU**

Bureau d'architecte

**CUT ARCHITECTURES**

10, passage du Chantier | 75012 Paris | France

Collaborateurs

Benjamin Clarens | Yann Martin





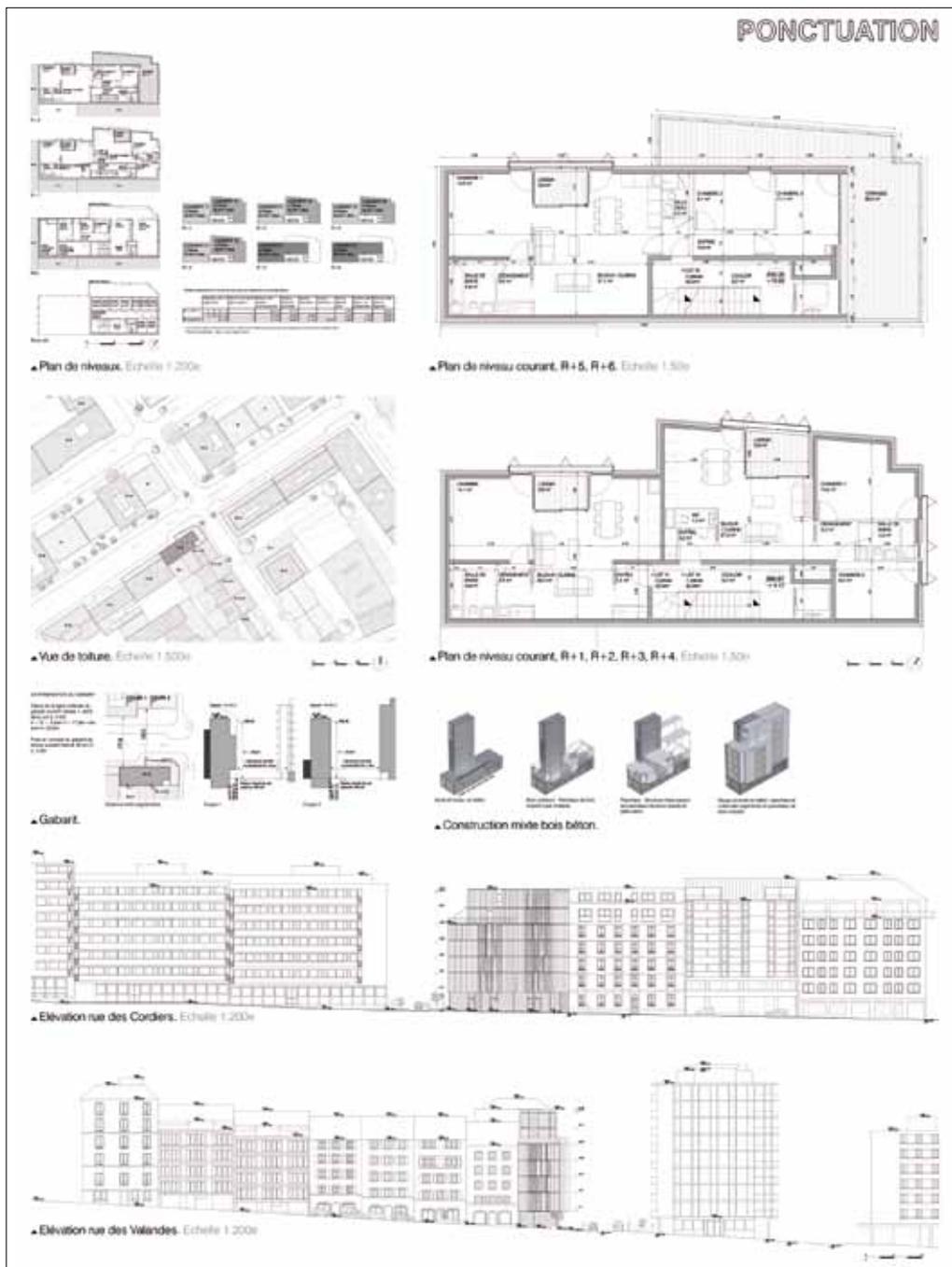
Projet n° 22

## PONCTUATION

Bureau d'architecte

**Atelier PRANLAS-DESCOURS**

6, rue du Parc Royal | 75003 Paris | France





Projet n° 23

**RUBAN**

Bureau d'architecte

**idea – Intérieur Design Ephémère Architecture**

3, rue Seyvert | 94120 Fontenay-sous-bois | France

Collaborateurs

Thomas Huchet | Laila Nady

**Concours M140 T1 - Construction d'un immeuble de logements**  
rue des Cordiers, quartier des Eaux-Vives / Genève  
Septembre 2012

**Le ruban.**  
L'objectif du projet est de concevoir deux volumes bien distincts chacun répondant respectivement aux gabarits imposés par la réglementation dans chacune des deux rues (M140 et M140-E), les deux volumes étant reliés par un momentané des deux côtés nécessairement en façade et en toiture par un volume blanc qui les unifie et marque une véritable architecturalité. Pour renforcer cette unité avec ordre, le choix est tombé de manière évidente sur l'ensemble du projet. La lecture et le traitement utilisé pour le site de référence indiquent l'importance des communs.

Les réalisations en façade et en toiture sont identiques dans leur expression d'un ensemble. Il s'agit de passer de façade type Tempo de couleur blanche (volume B1) et celle blanche (B2). Quant au toit, il est de couleur blanche également.

Le projet offre 12 logements dans 2 x 3P, 1 x 4P et 2 x 5P ainsi que 2 communs. Une attention particulière a été apportée à l'ergonomie et à la fonctionnalité des logements ainsi qu'à la mise en lumière des espaces.

La programmation demandant des logements collectifs, il nous est apparu important de créer un espace communautaire, une terrasse en toiture avec à l'est, un espace pour le rangement et l'usage des deux avec son coin-à-côté. Il avait aussi intention d'installer un jardin suspendu, communautaire.

Pour répondre aux normes sismiques, nous avons utilisé de l'isolation par l'intérieur et favorisé les parois massives. Ce choix a été vérifié après, lors des études, avec un prix plus élevé que les autres solutions.

**RUBAN**

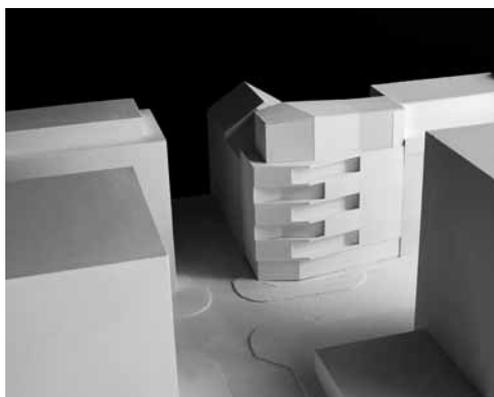
**Schéma de Concept**

Vue Perspective du projet

Élévation côté rue des Vélodromes - Ville de Genève

Croquis B1 - rue des Cordiers - volume 1 Ville de Genève

02



Projet n° 24

**PLURIVERS**

Bureau d'architecte

**DND Sàrl d'architecture & Garcia Floquet Arquitectos**

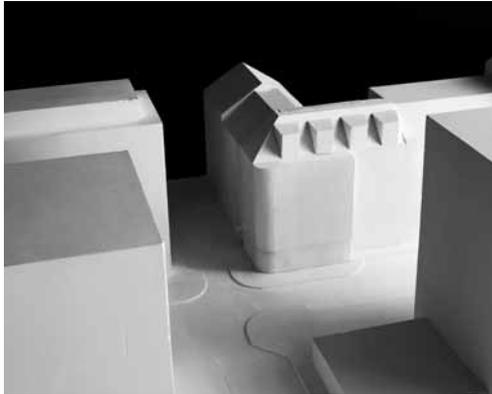
72, rue Amelot | 75011 Paris | France &

43, avenida Barón de Cárcer | 46001 Valence | Espagne

Collaborateurs

Benjamin Drossart | Frédéric Floquet





Projet n° 25

**LAMOURENFUITE**

Bureau d'architecte

**ALDO PERESSA Architetto**

37 | 4 via Sarpi | 35123 Padoue | Italie





Projet n° 26

## REPLAY

Bureau d'architecte

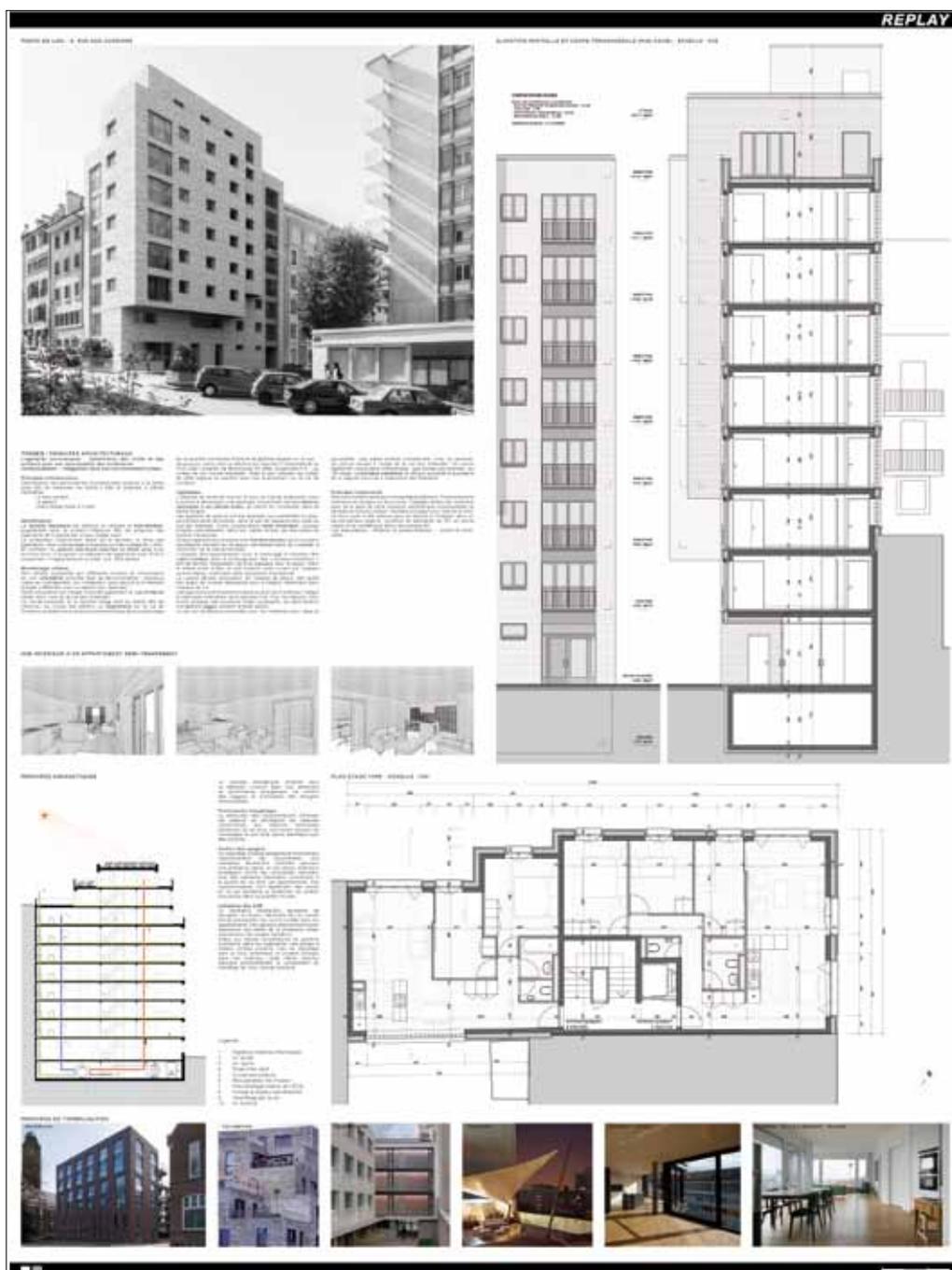
**KUNZ-DUAL Workshop architectes associés**

17bis, avenue Vibert | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Ayhan Karayigit | Olivier Zuber | François Kunz | Beatriz Ligeró

Alexandrine Baud | Julien Rinaldi





Projet n° 27

### SEDEVUE

Bureau d'architecte

**Angelo Mastromarini Architetto**

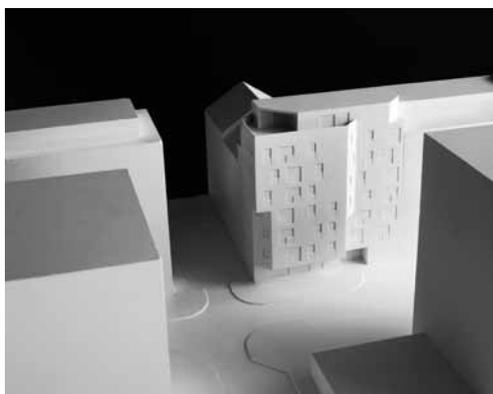
44, via Paolo Sacchi I 10128 Turin I Italie

Collaborateurs

Ilia Dayuma Roman Jauch







Projet n° 30

**JUGéFLIK**

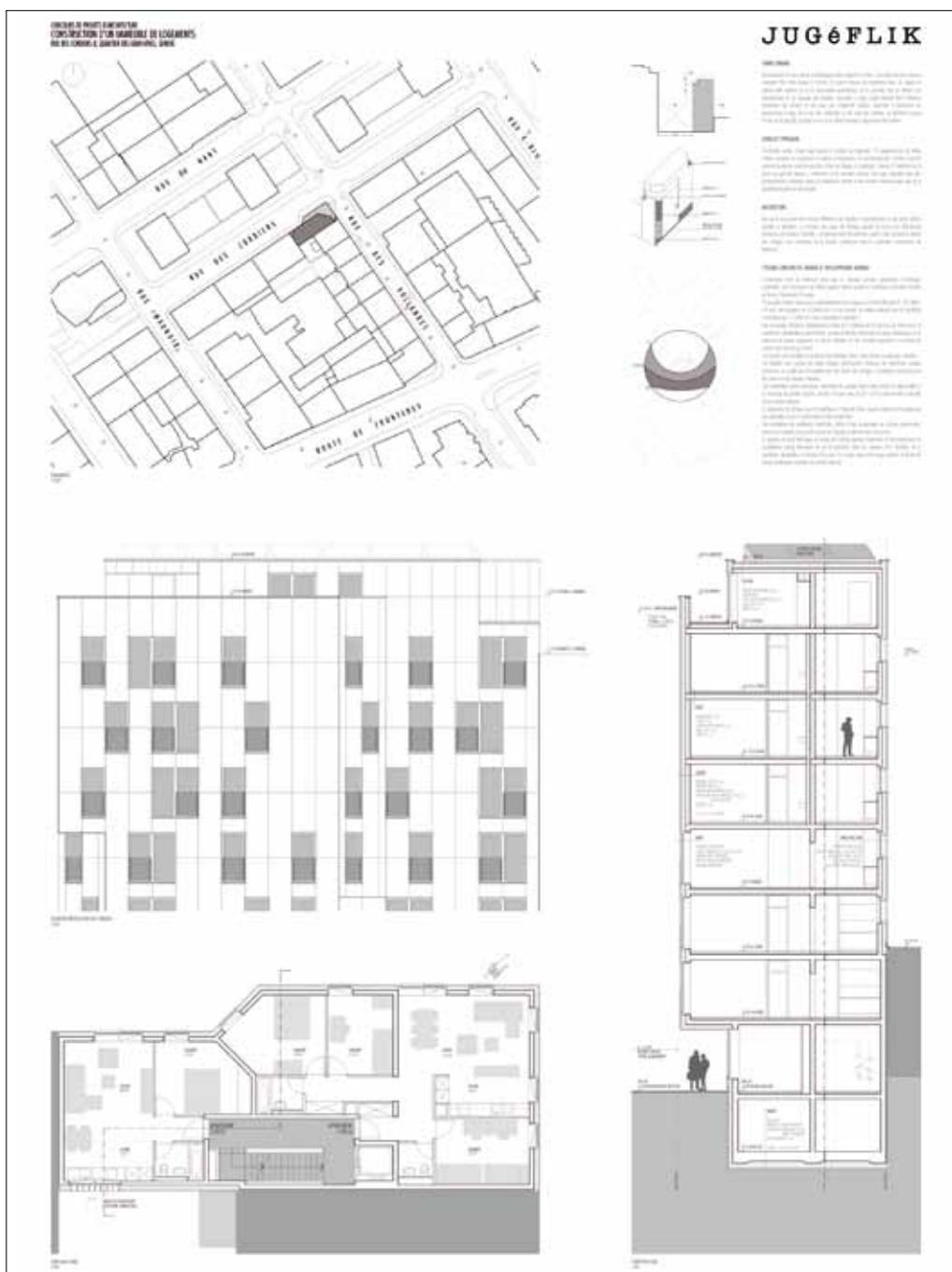
Bureau d'architecte

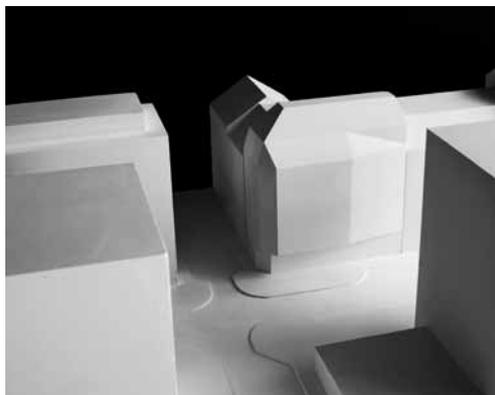
**François BAUD & Thomas FRÜH atelier d'architecture**

15, rue des Voisins | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Luca Falcione | Maude Friat





Projet n° 31

**17h56**

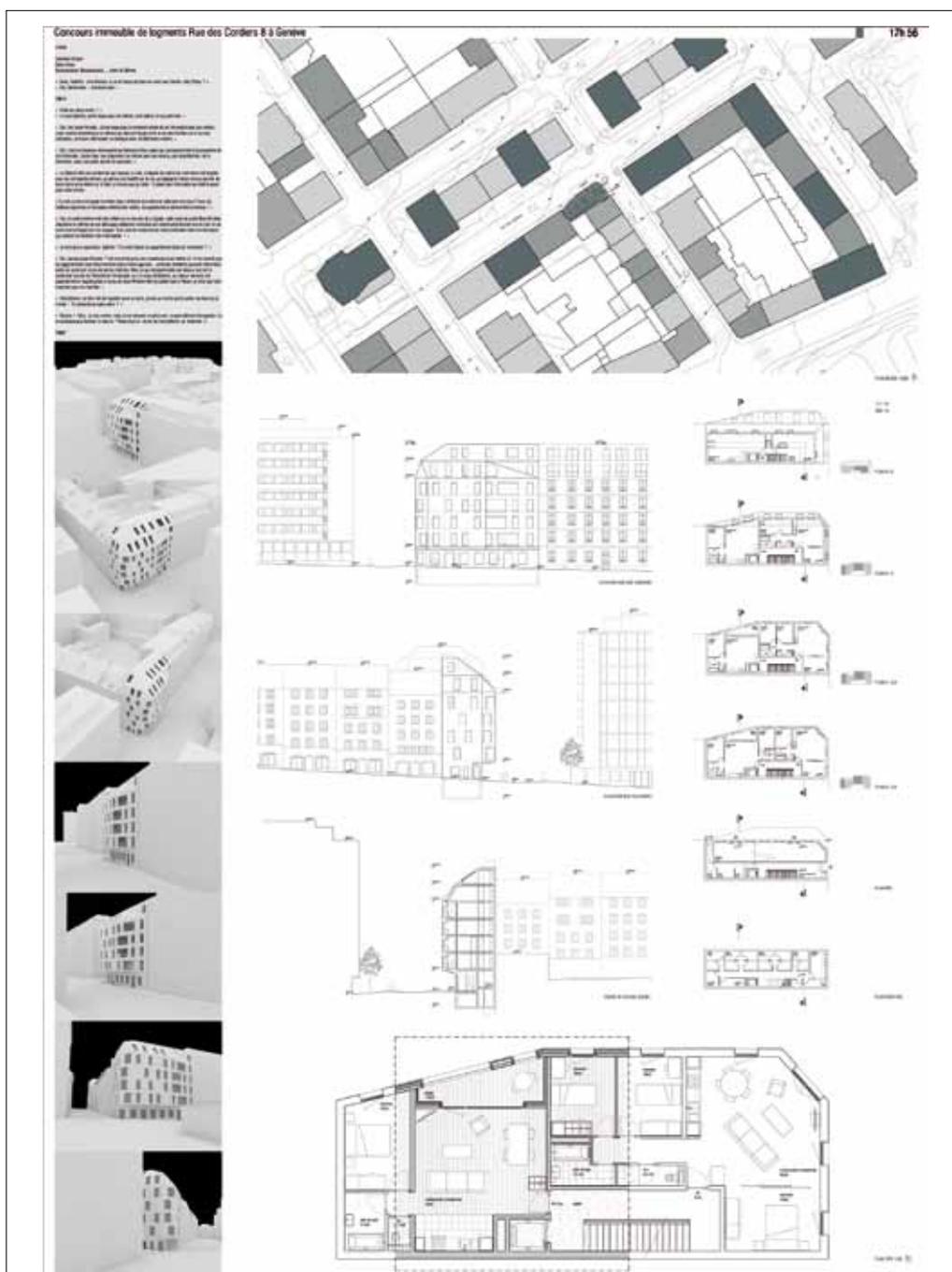
Bureau d'architecte

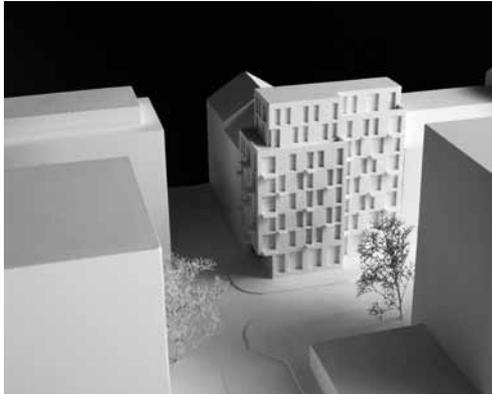
**EMA éric maria architectes associés SA**

21bis, rue de la Navigation | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Nikola Radovanovic | Henrique Santos | Natalia del Cerro





Projet n° 32

**MULTIFACES**

Bureau d'architecte

**TSCHUMI-HEURTEUX ARCHITECTES ASSOCIES SA**

6, rue Jean Pelletier | CP 157 | 1225 Chêne-Bourg | Suisse

Collaborateurs

Xavier Fuentes | Didier Rochat | Anthony Rey | François Erni

**MULTIFACES**

**Programme de service**

**Principes de design**

**Processus**

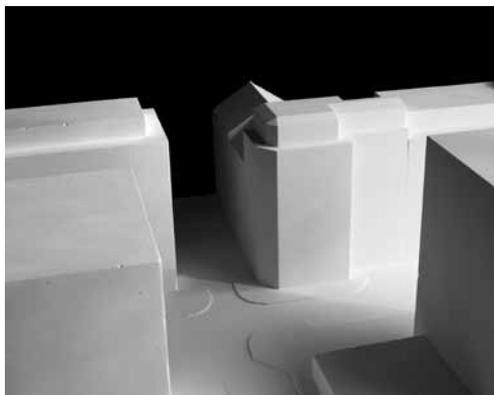
**Matériaux et détails**

**Schémas constructifs**

**Photographie**

2





Projet n° 36

**COING**

Bureau d'architecte

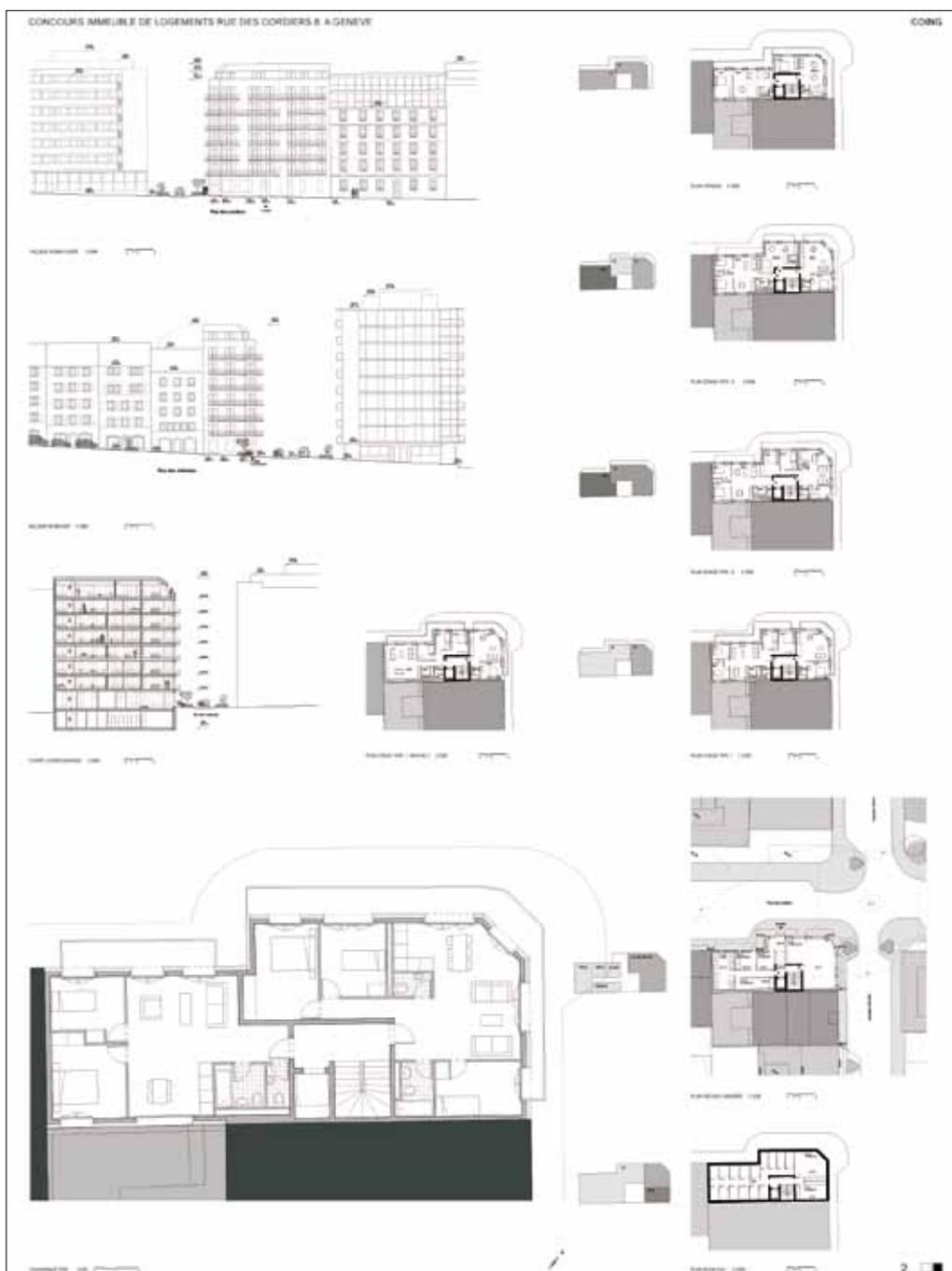
**architech sa**

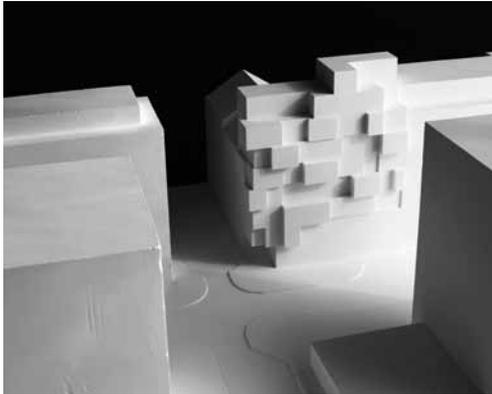
12a, route de Meyrin | CP 52 | 1211 Genève 7 | Suisse

Collaborateurs

Frank Herbert | Jean-Daniel Pasquettaz | Christelle Derieux | Irene Gil Lopez

Vanessa Munoz | Lucie Saint-Martin | Frédéric Grillet





Projet n° 37

**SUPERBOX**

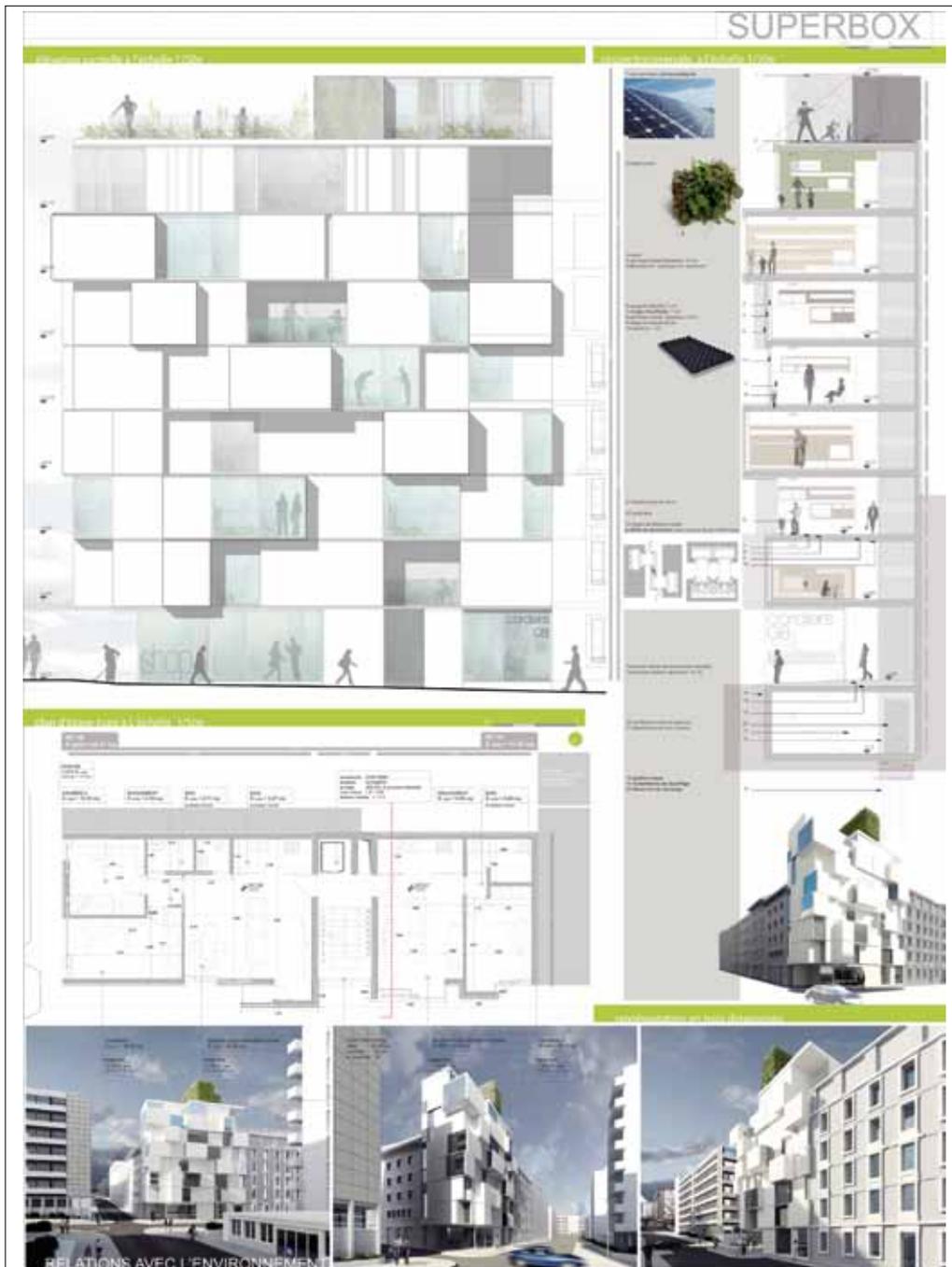
Bureau d'architecte

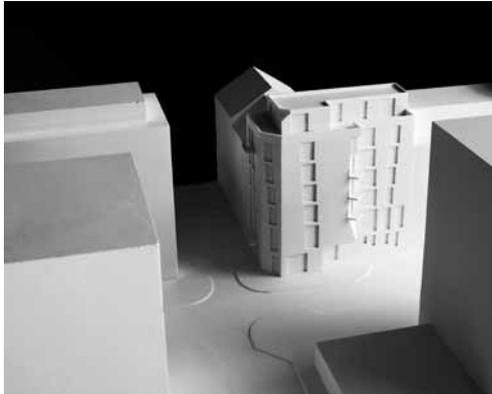
**Fabio Fossati Architectes & Giovanni Vaccarini Architectes**

6, chemin de la Fontaine | 1224 Chêne-Bougeries | Suisse

Collaborateurs

Francesca Di Giannantonio | Laura Pirro | Alessandra Gabriele





Projet n° 38

**épi sûr**

Bureau d'architecte

**S.A.R.R.A société anonyme de recherche et réalisations architecturales**

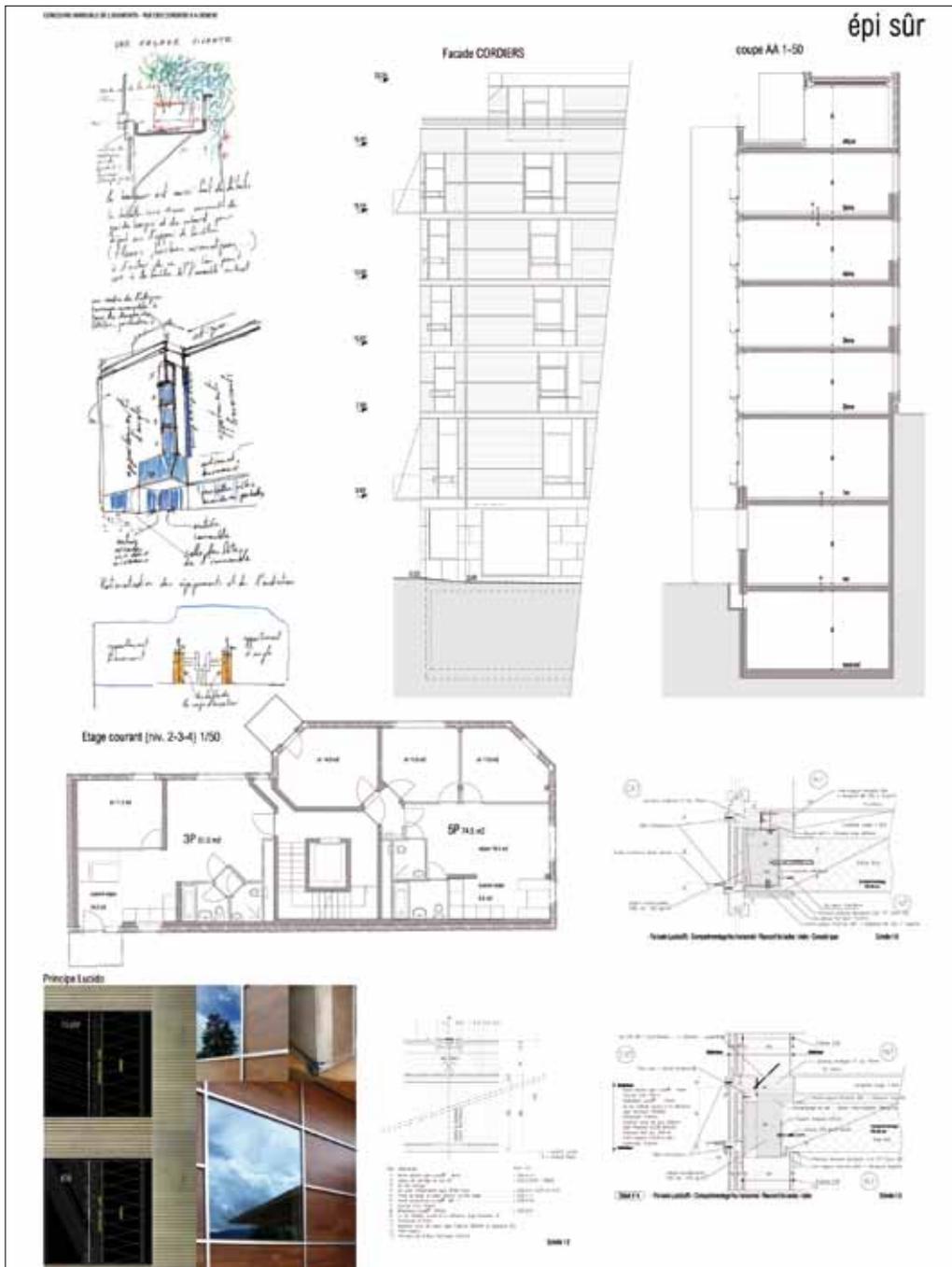
37, avenue Eugène-Lance | CP 902 | 1212 Grand-Lancy | Suisse

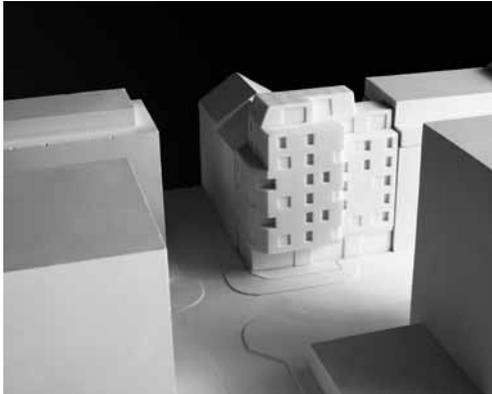
Collaborateurs

Jean-Jacques Tschumi | Marc Thibaut | Nicole Amiguet

Charpente Concept SA | Thomas Buchi

Chauffage Concept | Jean-Philippe Eretzian





Projet n° 39

**ORIGAMI**

Bureau d'architecte

**PEZ ARQUITECTOS SLP**

8, calle Campomanes bajo A | 28013 Madrid | Espagne





Projet n° 40

**TRANCHE DE VILLE**

Bureau d'architecte

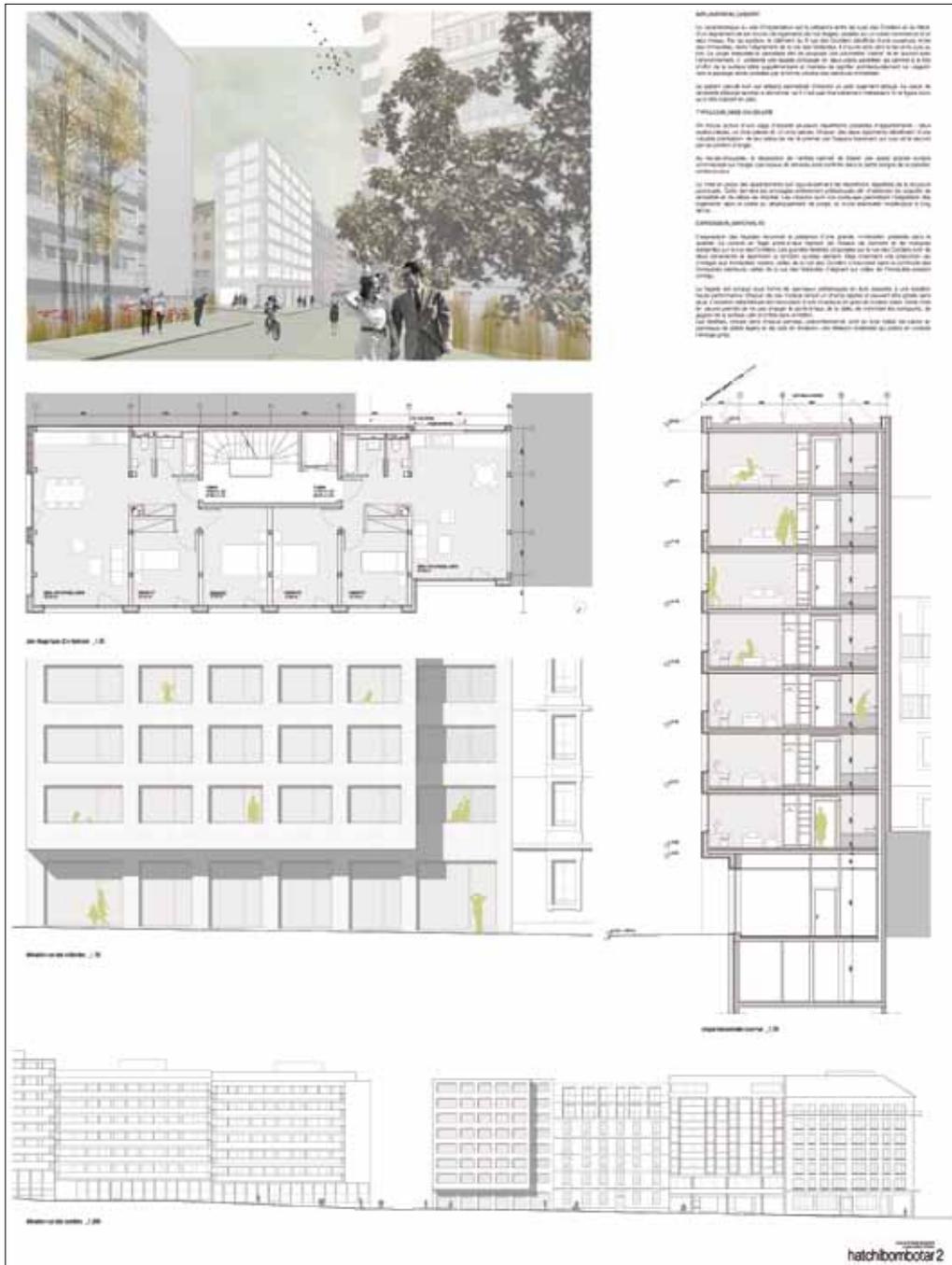
**Albert Reynard**

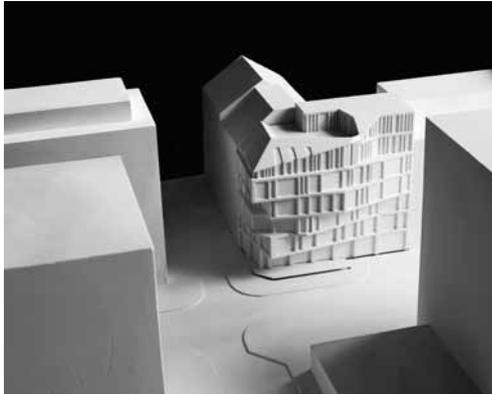
43, avenue de Châtelaine | 1203 Genève | Suisse





Projet n° 41  
**hatchibombotar**  
 Bureau d'architecte  
**meier + associés architectes sa**  
 38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse  
 Collaborateurs  
 Philippe Meier | Ariane Poncet | Martin Jaques | Ana-Ines Pepermans  
 Tiago Menino | Yoana Milian Lucas  
 Ingénieur civil  
 Ingegneri Pedrazzini Guidotti Sagl | Lugano | Suisse  
 Ingénieur chauffage-ventilation  
 SB technique SBT SA | Genève | Suisse





Projet n° 42

**Sweet Home**

Bureau d'architecte

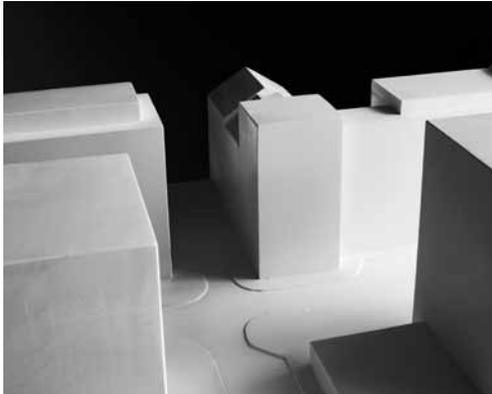
**MENTHA & ROSSET ARCHITECTES SA**

13, avenue Sainte-Clotilde | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Olivier Favre | Eric de Meo | Stéphane Bussard | Samuel Gremaud





Projet n° 43

### ANGLES VIFS

Bureau d'architecte

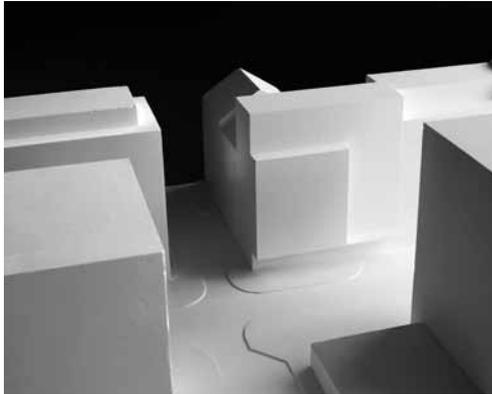
**Frey Architectes**

5, rue de Savoie | 1207 Genève | Suisse

Collaborateurs

François Frey | Valentine Chamay-Frey | Damien Carugati | Dario Zimmermann





Projet n° 44

**petite fleur**

Bureau d'architecte

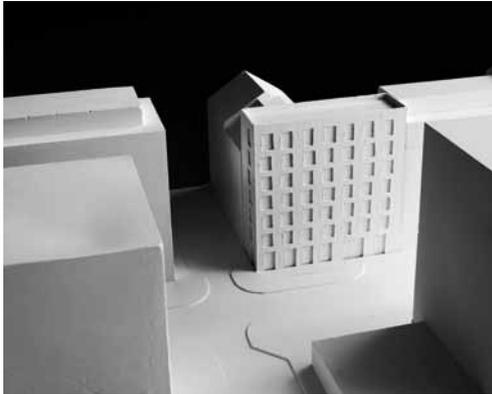
**Enrico Prati & Lorenzo Lotti architectes associés**

38bis, rue du Môle | 1201 Genève | Suisse

Collaborateurs

Enrico Prati | Lorenzo Lotti | Ana Baudic | Ivan Roschi | Nadia Costa





Projet n° 45

### 3FOIS7

Bureau d'architecte

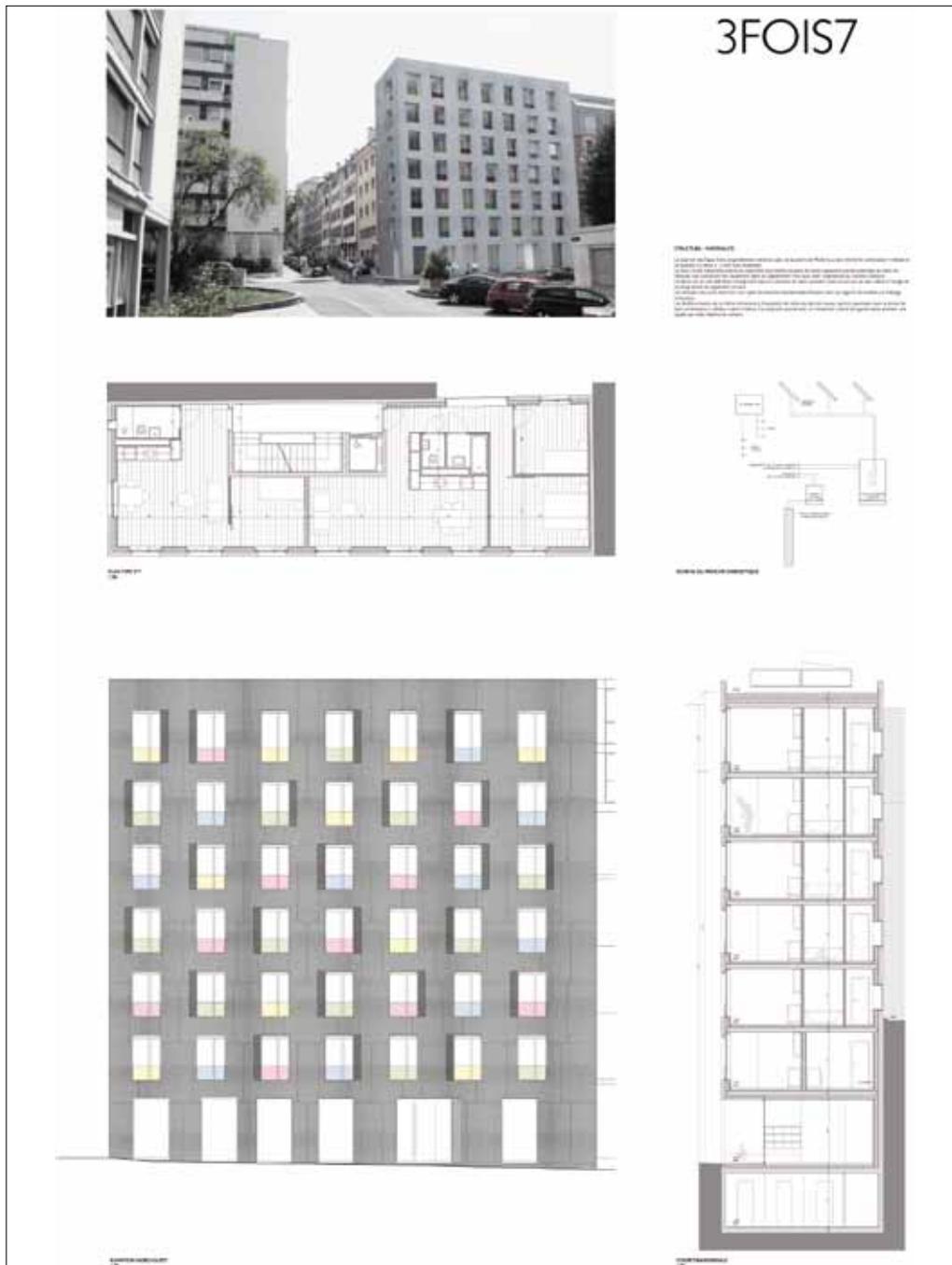
**Thinka Architecture studio sàrl**

1, rue de Bandol | 1213 Onex | Suisse

Collaborateurs

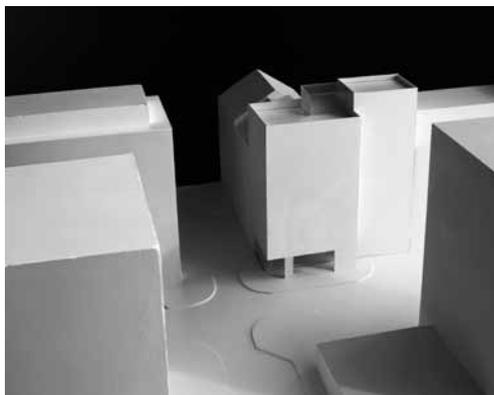
Jérôme Grandchamp | Rolf Haidinger | Laurence Trombert | Pauline Dumoulin

Philippe Vasey









Projet n° 48

«fenêtre»

Bureau d'architecte

**[GAA] GUENIN ATELIER D'ARCHITECTURES SA**

55, avenue de la Praille | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Olivier Guenin | Liriz Rahiangonmatovo | Sofia Goncalves | Irena Sebova

Architecture MADE | Thomas Kral





Projet n° 49

### PAR UNE BELLE NUIT D'ÉTÉ

Bureau d'architecte

**Charles Pictet Architecte**

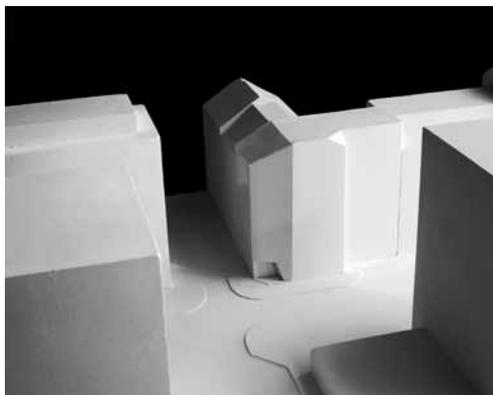
12A, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

Collaborateurs

Charles Pictet | Renaud Pidoux | Ludovic Maurel | Maxime Beljansky

Antoine Berchier | Leïla Clivaz | Samy Khela





Projet n° 50

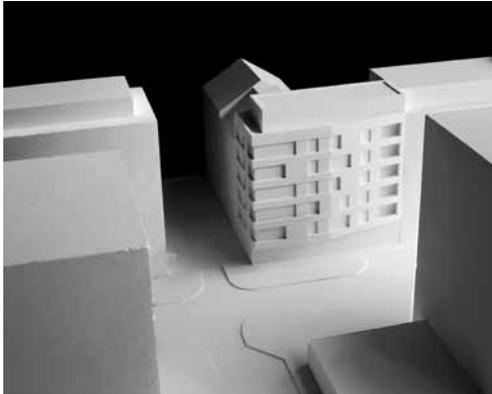
**MICROCOSMOS**

Bureau d'architecte

**Paolo Fromage architetto**

8, c.so Battaglione | 11100 Aoste | Italie





Projet n° 51

**CORLLANDES**

Bureau d'architecte

**Lopreno Architectes**

26ter, chemin Frank-Thomas | 1208 Genève | Suisse

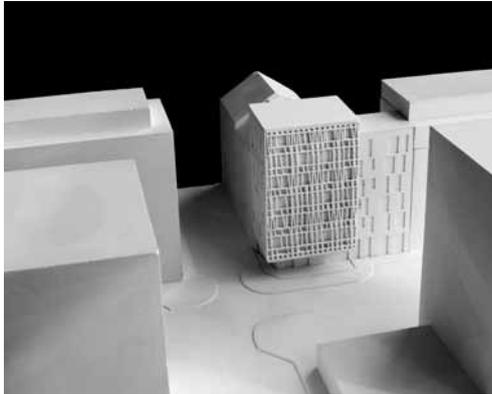
Collaborateurs

Massimo Lopreno | Pascale Abbe | Ellen Michel | Thomas Vidonne

**CORLLANDES**

**CONCOURS IMMEUBLE DE LOGEMENTS RUE DES CORDIERS 8 A GENEVE**

Le bâtiment, conçu d'un étage qui abrite les commerces au rez-de-chaussée, est un immeuble résidentiel de six étages. Il se situe à l'angle de l'avenue de l'Indépendance avec les rues des Cordiers et de la rue de la République. Le projet est soumis à un concours d'architecture et de construction de la commune de Genève. Le bâtiment est conçu par le bureau d'architecture Lopreno Architectes, en collaboration avec les architectes Massimo Lopreno, Pascale Abbe, Ellen Michel et Thomas Vidonne. Le bâtiment est situé à l'angle de l'avenue de l'Indépendance avec les rues des Cordiers et de la rue de la République. Le projet est soumis à un concours d'architecture et de construction de la commune de Genève. Le bâtiment est conçu par le bureau d'architecture Lopreno Architectes, en collaboration avec les architectes Massimo Lopreno, Pascale Abbe, Ellen Michel et Thomas Vidonne.



Projet n° 52  
**BAN-HAU**  
 Bureau d'architecte  
**Atelier d'architecture Ehrat**  
 5, rue des Cordiers | 1207 Genève | Suisse  
 Collaborateurs  
 R. Ehrat | P. Nakbua | J.-M. Onesta

Caractéristiques techniques		Date		N°		M		R		T	
Surface	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000
Volume	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000	1000

**Ban-hau**

Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant. Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Contexte**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Programme**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Structure**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

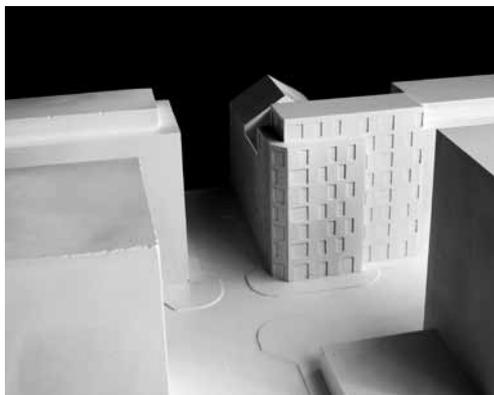
**Élévation**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Section**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Plan**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.

**Plan**  
 Le bâtiment est situé au 8 de la rue des Cordiers dans l'agglomération existante de la rue des Cordiers. Le projet consiste à réaliser des logements à l'intérieur de la parcelle et de la réaliser dans un bâtiment existant.





Projet n° 54

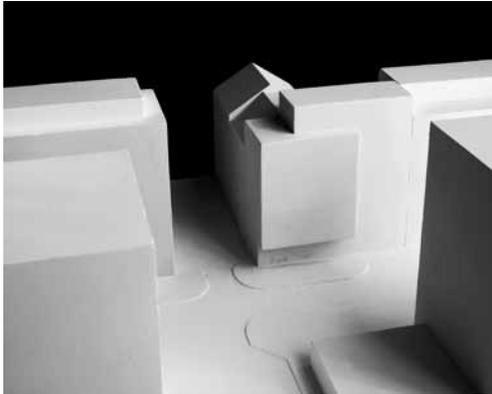
**AUCOINSAUGEY**

Bureau d'architecte

**VILLAT**

58, avenue de Tivoli | 1007 Lausanne | Suisse





Projet n° 55

**Filou&Tricotine**

Bureau d'architecte

**mvt architectes**

2bis, rue Baylon | 1227 Carouge | Suisse

Collaborateurs

Benjamin Vial | Manuel Barthassat | Fanny Carrupt | Viorel Ionita | Eduard Kuyumcu  
Sébastien Lutzelschwab



0.00



0.00

**Contexte**

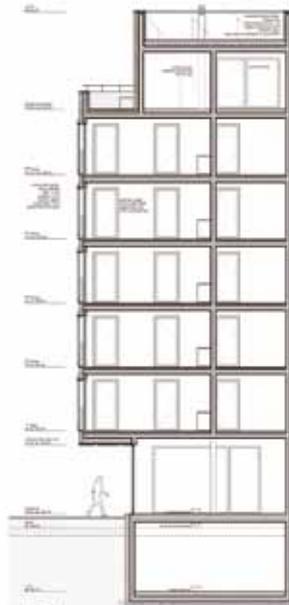
Le projet est situé dans un quartier ancien de Carouge, à l'angle de la rue des Cordiers et de la rue Baylon. Le terrain est occupé par un bâtiment existant de 1930, qui a été rénové et agrandi. Le projet consiste à construire un nouveau bâtiment de 5 étages, qui s'intègre dans le tissu urbain existant.

**Programme**

Le programme comprend 10 appartements de 2 et 3 chambres, ainsi qu'un local commercial au rez-de-chaussée. Le bâtiment est conçu pour être durable et économe en énergie, avec une isolation renforcée et des fenêtres à triple vitrage.

**Particularités**

Le bâtiment est caractérisé par sa façade blanche et ses fenêtres rectangulaires. Il dispose d'un accès piétonnier direct depuis la rue, ainsi que d'un parking souterrain. Le projet a été récompensé par le prix de la Ville de Genève en 2018.



0.00



Projet n° 56

**minim**

Bureau d'architecte

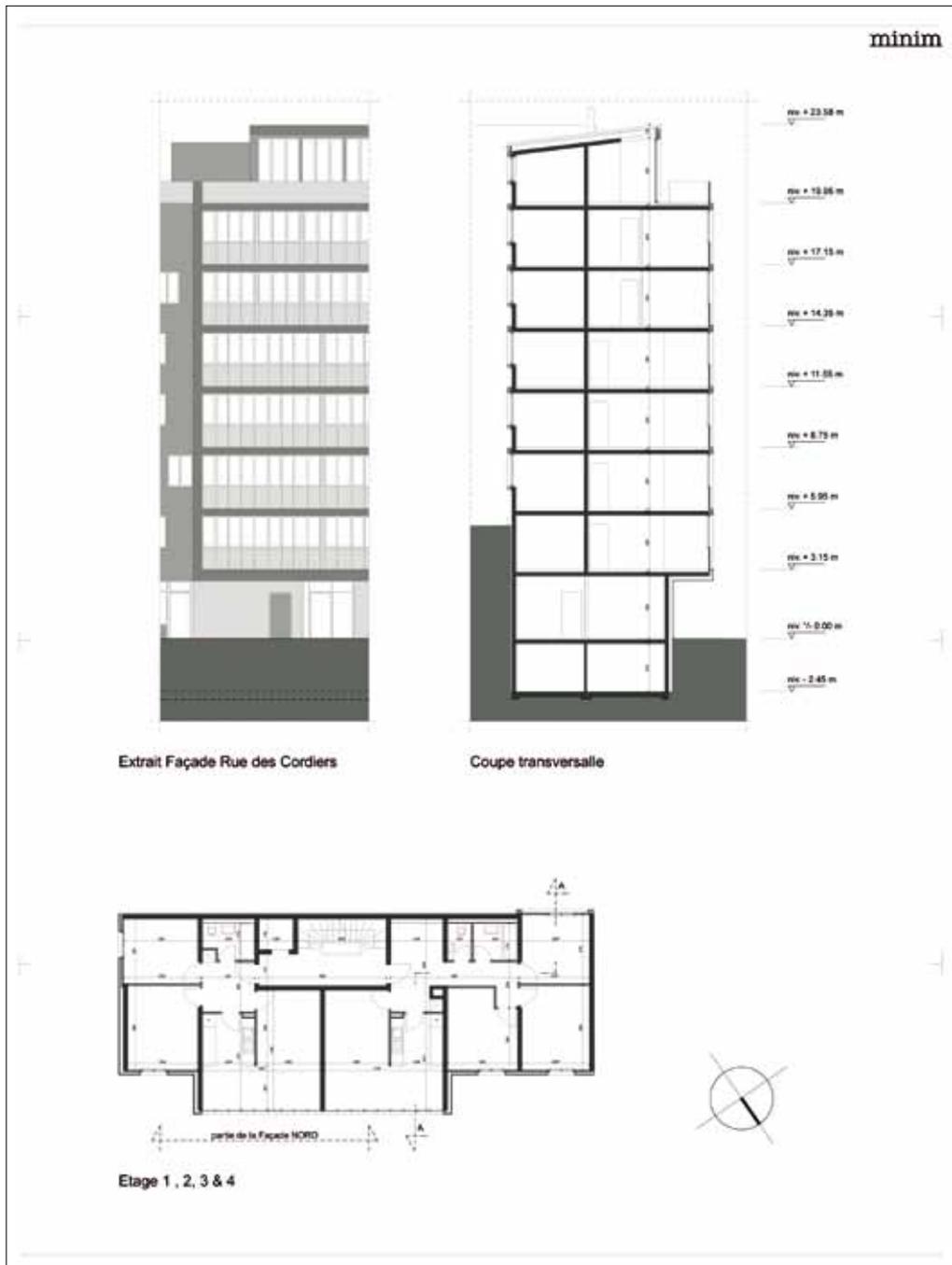
**angledroit Architectes**

70, rue de Lausanne | 1202 Genève | Suisse

Collaborateurs

Bahram Bani Hachemi | Marc Van Paemel | Nicholas Plan | Klaudia Ostrowska

Aude Chabert | Roxane Torresan





Projet n° 57

**BLOCKBUSTER**

Bureau d'architecte

**atba, l'atelier, bureau d'architectes SA**

8, rue des Vieux-Grenadiers | 1205 Genève | Suisse

Collaborateurs

Stéphane Fuchs | José Antonio Garcia Carrera | Michael Hofer | Stéphane Bordage  
Florent Lucini | Luca Nespolo | Benoit Seraphin

**concours pour un immeuble de logements rue des cordiers 8**

**blockbuster**

**Volumétrie**  
L'immeuble proposé rue des Cordiers / rue des Vieux-Grenadiers comporte un grand feu d'architecture et de volumétrie du quartier des Vieux-Grenadiers. Ce feu est basé sur une série de tours et d'éléments à deux niveaux, ce qui correspond avec l'implantation de l'axe de la rue des Cordiers. Les volumes sont situés sous un même volume.  
Tous les plans ont été conçus et proposés avec un équilibre de deux volumes et un bâtiment d'axe qui forme de ces deux volumes de l'architecture proposée et de rue des Cordiers.  
Un premier geste consiste à régler en alignant le volume de ces volumes avec les bâtiments voisins. Le deuxième geste consiste à créer un volume bas et horizontal en accord avec le terrain proposé. Une fois que les deux volumes sont alignés, il est possible de proposer un volume bas et horizontal en accord avec le terrain proposé. Le troisième geste consiste à proposer un volume bas et horizontal en accord avec le terrain proposé. Le quatrième geste consiste à proposer un volume bas et horizontal en accord avec le terrain proposé.  
On peut voir dans ces plans de volumétrie l'implantation de cet axe et tout qui constitue l'axe de l'axe moderne de l'architecture du quartier.

**Programme**  
L'axe central des deux immeubles est proposé pour cet immeuble à caractère social. L'axe est à deux appartements de 3 pièces et de 4.5 pièces. Les typologies offrent respectivement de la suite avec des bureaux, un bureau à l'étage et un bureau en direction du sud, une entrée de service et de circulation située à l'arrière par rapport à l'axe central.

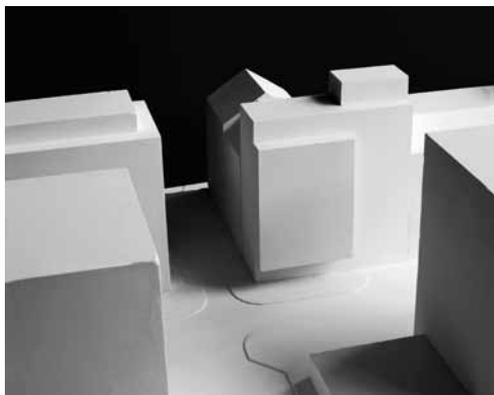
**Planification spatiale**  
Au premier étage, le projet prévoit une suite continue avec bureaux et une suite de bureaux de 100 m<sup>2</sup> qui se prolonge en direction du nord. Ces espaces sont toujours séparés par un axe qui se fait. L'axe est et tout plusieurs tours et axes au sein de l'immeuble.

**Aménagement urbain**  
Le projet propose l'ajout d'un axe de circulation au sein de l'immeuble. L'axe est à deux axes de circulation avec bureaux et un bureau à l'étage et un bureau en direction du sud, une entrée de service et de circulation située à l'arrière par rapport à l'axe central. L'axe est et tout plusieurs tours et axes au sein de l'immeuble.

**Section coupe**  
coupé section 1/50

**Plan**  
plan étage type section 1/50

**Section nord sur des cordiers, section 1/50**



Projet n° 58

**HARRY'S**

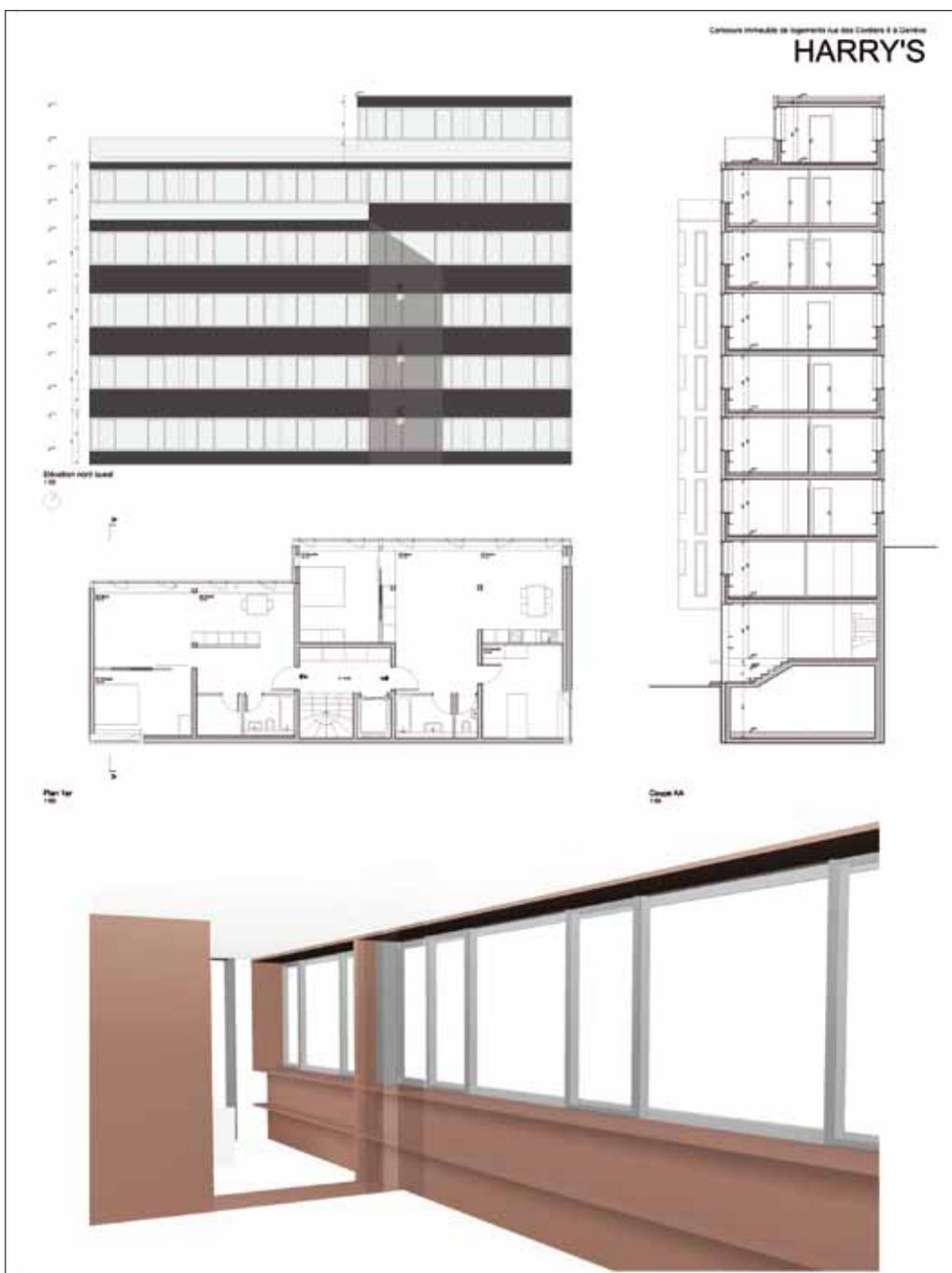
Bureau d'architecte

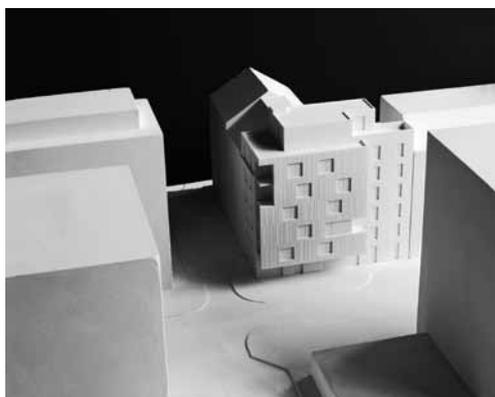
**Steeve Ray atelier d'architecture**

43, route des Acacias | 1227 Genève | Suisse

Collaborateurs

Florian Félix | Oscar de Giuli





Projet n° 59

### LIBELULES

Bureau d'architecte

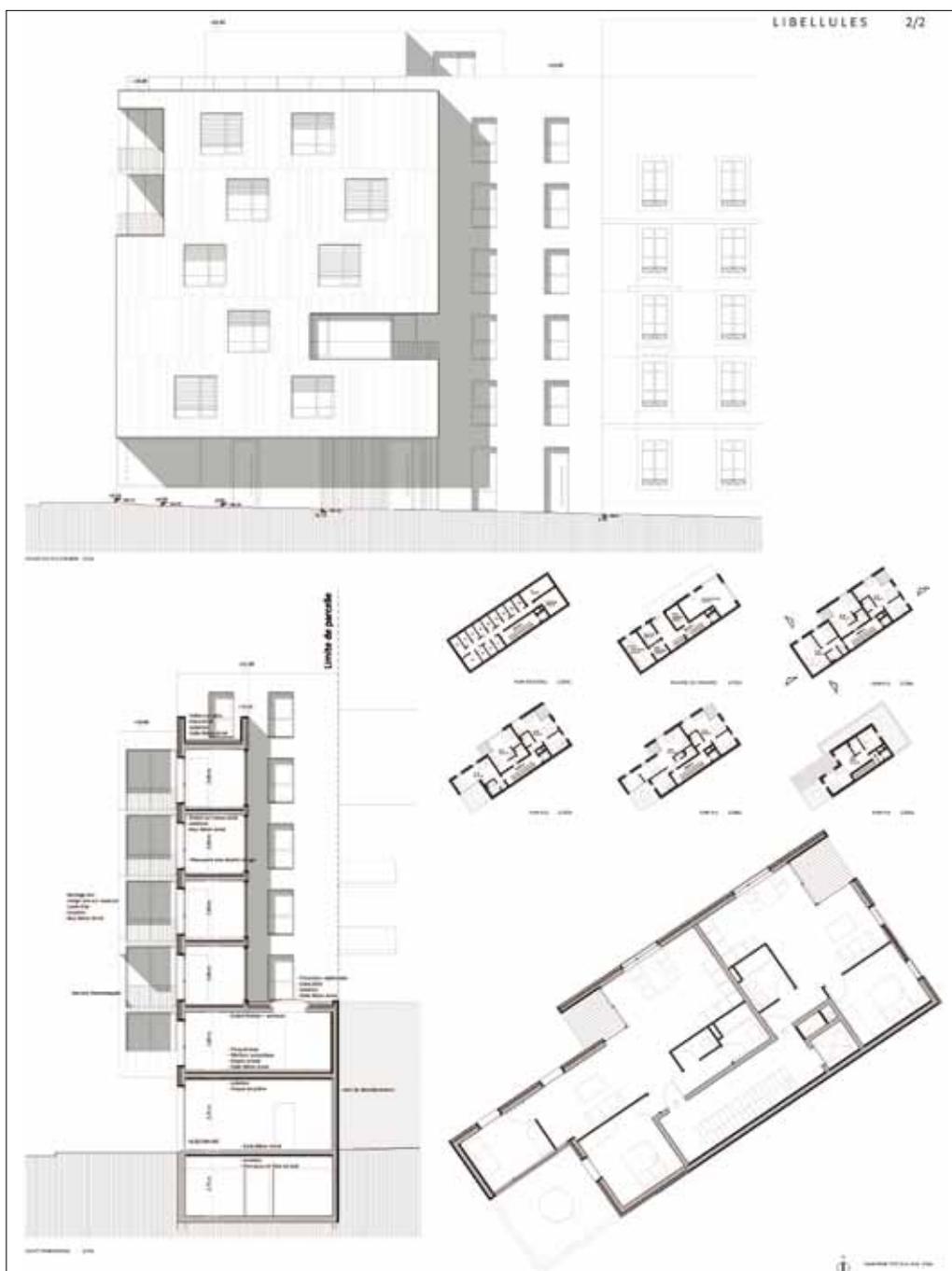
**aea ARCHITECTES**

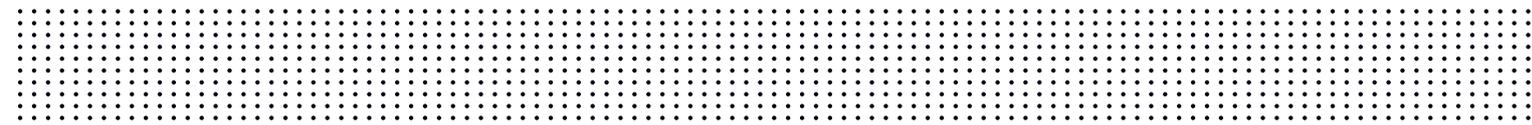
15, allée Gluck | BP 2299 | 68069 Mulhouse Cedex | France

Collaborateurs

René-Pierre Ortiz | Richard Lang | Rodrigue Thiemann | Olivier Lingelser

Bruno Mortagne | Céline Clarisse-Kuchard





**Editeur**

Ville de Genève

Département des constructions et de l'aménagement

**Graphisme**

forchic | Virginie Fürst

Impression et reliure

Imprimerie d'Arve | Genève

**Nombre d'exemplaires**

350

**Crédits photographiques**

Couverture | Alain Granchamp | Ville de Genève

Maquettes | Alain Granchamp, Nicole Zermatten | Ville de Genève



